

**« Moi, mon chien : un quotidien à deux dans la rue  
comme dans l'accompagnement »**

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service social

# Remerciements

Je tiens à remercier tous les professionnels et les personnes concernées par cette problématique, qui ont accepté de réaliser des entretiens dans le cadre de mes recherches.

Je remercie également François Chobeaux d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Enfin je remercie mon guidant de mémoire qui m'a accompagné, ainsi que tous les intervenants ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette initiation à la recherche.

# Sommaire

- Introduction ..... p.1

PHASE EXPLORATOIRE
--------------------

## **Partie I : Présentation du public en errance** ..... p.5

### **A. De la précarité à l'errance** ..... p.5

1. Histoire de la précarité ..... p.5
2. L'exclusion ..... p.6
3. Phénomène de désinsertion sociale ..... p.7

### **B. L'errance** ..... p.9

1. Le concept de l'errance ..... p.9
2. Les différents types d'errance ..... p.10
3. Pourquoi l'errance ? ..... p.11

### **C. Qui sont ces jeunes en errance ?** ..... p.12

1. Caractéristiques de ce public ..... p.12

#### Appellations

#### Leur rapport à la rue/ à l'asphalte

#### Leurs ressources

2. Sur le plan psychologique ..... p.17

#### Le rôle de la famille

#### La prédominance des addictions

#### Pathologie mentale/handicap physique

3. Le regard des riverains sur ce public ..... p.20

## **Partie II : Le duo homme/animal** ..... p.21

### **A. L'homme et l'animal** ..... p.22

1. Historique de la place du chien dans notre société ..... p.22

2. La relation de l'homme avec l'animal .....	p.23
<b>B. Le rôle de l'animal pour la personne en errance .....</b>	<b>p.24</b>
1. Les apports de l'animal au niveau physique .....	p.25
2. Les apports de l'animal au niveau psychologique .....	p.26
3. Un quotidien dans la rue .....	p.30
<b>C. Les limites de cette relation .....</b>	<b>p.31</b>
1. Présence de la maltraitance .....	p.31
2. Nuisance due à la présence de chiens.....	p.32
3. La législation .....	p.33
<b><u>Partie III : Comment construire des réponses pour ce duo ?</u>.....</b>	<b>p.35</b>

<b>A. L'animal dans le travail social .....</b>	<b>p.35</b>
1. L'intervention sociale .....	p.35
2. Historique de la prise en compte de l'animal dans le travail social .....	p.36
3. Les limites .....	p.39
<b>B. L'accompagnement social de ce duo homme/chien .....</b>	<b>p.39</b>
1. L'accompagnement de ce duo .....	p.39
2. Les limites rencontrées .....	p.43
<b>C. Des concepts innovants pour une meilleure insertion .....</b>	<b>p.44</b>
1. Projet d'établissement de la FNARS .....	p.44
2. Un accueil pour deux .....	p.45

PHASE DE PROBLEMATISATION
---------------------------

<b>A. Problématique .....</b>	<b>p.46</b>
<b>B. Hypothèses .....</b>	<b>p.47</b>
<b>C. Démarche d'investigation .....</b>	<b>p.48</b>
1. Echantillon	
2. Outils	
• Conclusion.....	p.50

# PHASE EXPLORATOIRE

## • **Introduction**

« *L'errance est une pathologie du temps, née de l'impossibilité de faire sa demeure de la durée* » David Le Breton<sup>1</sup>.

Chacun de nous a été confronté un jour à ces personnes errantes avec leurs animaux. J'ai moi-même plusieurs fois remarqué leur présence sur le parvis des gares ou les grandes places de centre ville. Ils font souvent peur aux passants, pour la plupart accompagnés d'animaux, ils reflètent la précarité. J'ai effectivement, lors de concerts, ou rassemblements, pu être en contact avec ces jeunes, et ainsi échanger avec eux. Ces rencontres ont été enrichissantes, c'est à ce moment que mon questionnement a commencé. Je souhaite que mon mémoire permette de mieux les connaître. En effet, il est facile de les regarder, de les voir dans les rues des villes, mais il est plus difficile de rentrer en contact avec eux, de créer une rencontre. Ces jeunes exposent souvent un mal être. Pour ce mémoire je me suis principalement intéressée à ces jeunes en errance accompagnées d'un animal.

Mon stage de deuxième année m'a permis de faire évoluer ma réflexion, ainsi que mes connaissances en terme d'exclusion. J'ai eu l'opportunité d'évoluer au sein d'un Service d'Accueil et d'Orientation (SAO), qui travaille auprès du public en rupture d'hébergement ou sur le point de l'être. Le SAO fait aussi office d'écouteur 115, il travaille de près avec l'accueil de jour et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) implantés sur le territoire. Les missions du service sont d'effectuer un accompagnement auprès d'un public connaissant des difficultés, avec pour objectif de leur trouver une solution d'hébergement. Cela m'a permis de pouvoir être confrontée aux ménages en situation de précarité, des personnes marginalisées. Cette confrontation a confirmé mon attrait et ma volonté de travailler ce thème. En effet, j'ai pu lors de cette professionnalisation apprécier le moment où ce public venait à notre rencontre, mais aussi les limites, ainsi que les potentialités de chacun lors des accompagnements effectués.

Je peux notamment remarquer qu'au sein de l'actualité de nombreuses histoires mettent en avant la question de ce lien entre l'animal et la personne marginale. Récemment nous avons tous pu être touchés par l'événement qui s'est produit en août 2014 à Dijon. L'histoire concerne un jeune sans domicile fixe (SDF) et son chien. En effet, celui-ci lui a été enlevé suite à une morsure faite à un policier. Le jeune homme fortement affecté par cet acte, a décidé de mettre fin à ses jours, ne supportant pas la douleur de la perte de son meilleur ami<sup>2</sup>.

Ces différentes expériences, ainsi que l'actualité, m'ont fait me poser de nombreuses

---

<sup>1</sup> Anthropologue et sociologue Français

<sup>2</sup> Dijon : un SDF se donne la mort [en ligne]. Bien Public Actualité. 30/08/2014. [Consulté le 24/09/2014]  
<http://www.bienpublic.com/actualite/2014/08/30/un-sdf-se-donne-la-mort>

questions quant à cette problématique. Je me suis beaucoup questionnée sur le rôle de l'animal pour ces personnes, notamment pourquoi certains font-ils le choix d'en avoir, d'autres non ? L'animal servirait-il à recréer un lien affectif et social pour la personne marginale? Ces animaux sont-ils toujours bien traité ? Leur mode de vie est-il un choix, une culture ou est-ce une décision contrainte? L'errance chez la personne marginale est-elle une manifestation signifiante de son mal être?

Pour tenter de répondre à mes questionnements, j'ai visionné « *Les chiens du macadam* » de Florence Gaillard<sup>3</sup>. Ce documentaire met en avant le phénomène de l'errance, ainsi que la compréhension des travailleurs sociaux de l'importance de la relation homme/chien pour les aider à sortir de cette errance. Qui sont ces personnes qui errent sans but précis ? Et si l'animal pouvait les sortir de la rue ? Je me suis alors penchée sur les ouvrages pouvant exister sur ce thème. J'ai été étonnée de découvrir des travaux, que ce soit sur les jeunes errants, ou sur le lien avec l'animal. Au fil de mes recherches j'ai pu m'apercevoir de l'attrait de certains auteurs concernant ce public.

Pour cela, je me suis intéressée aux œuvres de François Chobeaux<sup>4</sup>, qui est l'initiateur des premières actions et recherches sur l'errance des jeunes avec le CEMEA<sup>5</sup>. J'ai également recherché l'histoire et l'évolution de cette marginalisation, cette précarité visible et récente. De là ont découlé des questionnements par rapport à ce public : quels liens se créent entre les personnes en errance et le chien ? Qui sont ces personnes en errance ? Qu'est ce qui les a amenées à se diriger vers ce mode de vie ? Comment les aborder ? Quel accompagnement social leur proposer?

L'ensemble de ces questionnements m'ont poussée à mettre en évidence l'importance de la place du chien pour ce public, et surtout l'importance de la prise en compte de l'animal dans l'accompagnement social. Ma question de départ est:

**« En quoi ce duo homme/chien peut-il favoriser l'insertion de la personne en errance ? »**

Les phases d'exploration concernant mon thème de recherche se sont articulées autour de deux grands axes : la recherche théorique et conceptuelle, et la recherche empirique au travers d'entretiens.

---

<sup>3</sup> Gaillard, Florence. *Les chiens du macadam*. Cinergie Production, 2012. DVD vidéo, 52 minutes.

<sup>4</sup> Responsable des secteurs social et jeunesse des CEMEA, rédacteur en chef de la revue *VST*, animateur du réseau national « Jeunes en errance ».

<sup>5</sup> Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

- Phase théorique

Pour la phase théorique je me suis appuyée sur des œuvres littéraires, des articles, ou encore des supports vidéo, essentiellement sociologiques et psychologiques liés à mon thème de recherche.

Je me suis au départ penchée sur les définitions clés nécessaires à la compréhension de mon thème mémoire. Pour cela je me suis intéressée à l'errance (définition, origine et caractéristiques), la relation homme/animal (historique, utilité dans le travail social) et le public en errance tel que les sans domicile fixe, les personnes hébergées sur l'urgence ou encore ayant fait le choix d'un mode de vie alternatif. Cela m'a amenée à explorer plus précisément le rapport entre ce public en errance et les animaux, plus particulièrement « *le chien* ».

- Phase empirique

Pour commencer, j'ai souhaité effectuer mes entretiens auprès d'experts mais aussi de professionnels qui œuvrent auprès de ce public, et auprès du public lui-même au cœur de cette problématique. Simultanément je me suis concentrée sur les entretiens auprès des professionnels et auprès du public concerné. J'ai alors réalisé plusieurs entretiens exploratoires qui représentent un outil d'investigation, permettant de mettre en évidence des faits spécifiques.

J'ai commencé par interroger les professionnels de terrain travaillant auprès de ce public en errance propriétaire de chiens : assistants sociaux, conseillère en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés. J'ai notamment interrogé des professionnels qui travaillent dans le domaine de la zoothérapie. Ces entretiens m'ont permis d'avoir un regard sur les caractéristiques de ce public, le type d'accompagnement réalisé auprès de celui-ci et l'adaptation ou non à la présence de l'animal. J'ai réalisé 6 entretiens semi directifs enregistrés à l'aide d'un magnétophone :

- Deux assistants de service sociaux de la permanence d'accès aux soins de santé, Mesdames A. et B. ;
- Deux travailleurs sociaux travaillant auprès des personnes en errance, Mesdames C. et D. ;
- Un assistant de service social de l'équipe de lien et d'interface au niveau des soins psychiques, Monsieur E. ;
- Une éducatrice spécialisée, responsable et coordinatrice au sein d'un accueil de jour, Madame G.<sup>6</sup>.

Les entretiens semi directifs ont été réalisés à l'aide d'une trame<sup>7</sup> d'entretien sur laquelle j'ai pu m'appuyer, me permettant une certaine liberté afin de rebondir en fonction des témoignages.

J'ai simultanément via des entretiens téléphoniques, contacté deux experts travaillant sur ce

---

<sup>6</sup> Annexe 1

<sup>7</sup> Annexe 2 et 3

thème. J'ai fait le choix de prendre contact avec une psychomotricienne, Madame F., qui travaille dans le domaine de la zoothérapie/médiation animale, pour recueillir son avis concernant l'importance de la présence d'un animal dans l'accompagnement social, auprès de personnes connaissant une période de rupture. De plus, j'ai pris contact avec François Chobeaux sociologue et spécialiste du phénomène de l'errance qui a accepté dans le cadre d'un entretien téléphonique de répondre à mes questions.

Pour finir, j'ai souhaité interroger le public. Pour cela j'ai effectué avec Madame C. conseillère en économie social et familiale, une maraude<sup>8</sup>, pour aller au-devant des personnes marginalisées dans la rue. Puis Madame C. a organisé un temps de rencontre avec deux personnes, pouvant témoigner de l'importance de la présence d'un animal dans leur parcours de vie, que je nommerai à l'aide de prénoms fictifs afin de préserver leur anonymat :

- Philippe 25 ans et son chien de 4 ans « ROXY » ;
- Sandrine 22 ans et son chien de 2 ans « MOUSTIQUE ».

Je présenterai dans une première phase les éléments exploratoires recueillis. Ainsi dans une première partie je m'attacherai à mettre en avant l'émergence de cette errance, ainsi que les caractéristiques de ce public. Dans une deuxième partie je tâcherai de développer la question de la relation homme/ animal. Dans une troisième partie je me pencherai sur les réponses sociales apportées pour ce public.

J'aborderai dans une deuxième phase, la problématique issue de ces apports, et les hypothèses de recherche qui en découlent.

---

<sup>8</sup> Une équipe qualifiée qui se rend la nuit et/ou la journée tout au long de l'année à la rencontre des personnes sans-abri sur le territoire.

## **Partie I : Présentation du public en errance**

Le public en errance est souvent associé à la notion de précarité. Pour mieux expliquer ce phénomène et le public concerné, il est essentiel d'en comprendre les origines.

Cette première partie débute par une compréhension socio-économique du processus d'exclusion. Elle s'intéresse aux thèses développées par R. Castel et S. Paugam<sup>9</sup>. Elle vient montrer la fragilité sociale et psychologique de l'individu et du lien social. Il sera également expliqué comment la perte de ce que J. Furtos<sup>10</sup> nomme « *l'objet social* » vient fragiliser l'individu et introduire en lui la peur de perdre davantage, ainsi qu'un sentiment de honte et d'isolement.

### **A. De la précarité à l'errance**

La question de la précarité est présente depuis de nombreux siècles au sein de notre société. Le phénomène de l'errance, lui, plus récent est un terme à deux racines « *itare* » qui signifie « *voyager* » et « *errare* » qui désigne « *se tromper* », « *erreur* » et « *errance* » ont donc une source commune. L'errant est défini comme « *une personne qui marche, voyage sans cesse, qui ne se fixe pas* », quant à l'errance « *elle représente un mouvement, un déplacement* ».

#### **1. Histoire de la précarité**

La notion de « *précarité* » est une notion récente et encore mal définie. La précarité est en lien direct avec la notion de marginalité, elle fait partie intégrante du phénomène d'exclusion. Ces différents termes englobent les problèmes sociaux. Il semble essentiel d'en comprendre le sens et l'évolution pour mieux cerner ce public que l'on caractérise de marginal.

Selon Maryse Bresson<sup>11</sup> « *La précarité est une catégorie générale, qui recouvre toute la diversité des situations sociales dites « à problèmes »* ». Elle est incontestablement à la base de toute situation de grande marginalité.

Pour Jean Furtos, les objets sociaux assurent la sécurité de base. Ils sont représentés par quelque

---

<sup>9</sup> Sociologues

<sup>10</sup> Psychiatre des hôpitaux, Directeur scientifique de l'Observatoire National des Pratiques en Santé Mentale (Onsmp - Orspere)

<sup>11</sup> BRESSON Maryse. Sociologie de la précarité 2<sup>ème</sup> édition. Paris: Armand Colin, 2013. 126p.

chose de concret comme le logement, le travail ou encore le permis. Il distingue quatre stades amenant à la précarité<sup>12</sup> :

– 1<sup>ère</sup> zone : la perte d'un objet social induit une réaction simple pour les personnes vivant convenablement. Il y aura de la souffrance mais elle n'empêchera pas de vivre ;

– 2<sup>ème</sup> zone : une rupture associée à un éloignement de la famille avec une perte sur le plan économique marque une zone de stress importante. La personne perd alors confiance en l'avenir et aux autres. Elle est alors dans une souffrance qui empêche de vivre.

– 3<sup>ème</sup> zone : avec la notion d' « *assistance* », la précarité est alors composée d'objets sociaux substitutifs tels que la CMU<sup>13</sup>, le RSA<sup>14</sup>... . Il y a de la souffrance considérée comme un syndrome psychique réversible, avec une perte d'estime de soi, un sentiment de honte. La souffrance est susceptible d'empêcher de vivre. La personne s'en sort alors grâce aux autres, mais avec le risque de s'installer dans cette forme de précarité.

– 4<sup>ème</sup> zone : qui est la zone d'exclusion sociale (pour Robert Castel), on parle alors de désaffiliation sociale. La personne a perdu tout objet social, et cela se double d'une « *auto-exclusion* ». La personne a alors peur de la rupture. Par mesure de protection l'individu se coupe de tout ressenti, en faisant le choix d'une vie avec des conditions extrêmes, il devient alors invisible<sup>15</sup>.

Serge Paugam propose en 2000 la notion de « *disqualification sociale* »<sup>16</sup> : c'est l'action publique elle-même, qui stigmatise les personnes et leur assigne une identité d'exclus générale, et qui légitimise l'assistance, les construisant alors comme marginaux.

## 2. L'exclusion

La notion d' « exclusion » en sociologie est systématiquement associée à celle d'intégration. Elle représente un défaut d'intégration, que ce soit dans un groupe, ou dans la société actuelle, elle est liée à une souffrance psychosociale avec un ensemble de ruptures et une déviance de la norme.

L'intégration « *est le fait d'appartenir à un groupe, et se faire comprendre comme un membre à part entière de ce groupe* ». Il faut être identifié par ce groupe. Certaines institutions ont un rôle favorisant ou non dans l'insertion. Celle-ci passe par l'assimilation de pratiques, de code d'un groupe auquel l'individu veut être identifié.

Mais qui sont les exclus ? On qualifie une personne d'exclue quand on ne la reconnaît

---

<sup>12</sup> Cours de psycho-sociale sur l'exclusion par M. DAFRI psycho-clinicien

<sup>13</sup> Couverture Maladie Universelle

<sup>14</sup> Revenu de Solidarité Active

<sup>15</sup> Annexe 4

<sup>16</sup> Serge Paugam, Le salarié de la précarité, PUF, Collection « le Lien Social », 2000, Paris, 437 p.

plus appartenant à un groupe. On considère alors qu'elle ne joue pas le jeu des conduites en collectivité.

Erwin Goffman<sup>17</sup>, lui, qualifie d'exclus les personnes ne participant plus au système socio-économique. Il évoque la notion d'inutilité sociale. Il décrit le processus de stigmatisation. Il montre le processus qui mène à l'exclusion, et l'appropriation du stigmate. On peut alors en déduire que dans tout processus d'exclusion, il y a de l'intégration. Centré sur le handicap social ou physique, le contenu de *Stigmaté*, publié en 1963 aux Etats Unis, est très largement transférable aux dynamiques de l'errance.

Les personnes en situation d'exclusion sont considérées comme disqualifiées car elles perdent de leur utilité sociale. Cette catégorie s'inscrit clairement dans la lignée des travaux de « *l'Ecole de Chicago* » du milieu du 20ème siècle, centrée sur la connaissance des exclus, des marginaux, « *des petits* », dans une logique de recherche des compétences, des savoirs et des rationalités des personnes observées. Dans *Outsiders* (première édition USA 1963), Howard S. Becker<sup>18</sup> montre comment la marginalité peut être comprise comme étant le produit d'une réaction sociale. Il évoque les « *outsiders* », et montre comment s'intégrer dans un groupe.

### 3. Phénomène de désinsertion sociale

Madame G., travailleur social, responsable et coordinatrice de l'accueil de jour décrit sa vision du processus et des étapes qui mène à la désinsertion sociale, dont l'errance n'est qu'une étape :

*« C'est l'histoire des processus de désocialisation, on peut passer par de l'errance un temps. Les jeunes errants sont encore dans la revendication, la combativité comme on peut les appeler les « punks à chien », dans un autre mode de vie (...). Mais si les personnes ne trouvent pas les ressources nécessaires auprès des gens, ou ne rencontrent pas les bonnes personnes, plein de choses entrent en compte. Le fait qu'elles passent plus de tant d'années en rue, pour ne pas devenir fou, et pas mourir ils sont obligés de se dire que ça leur convient. On a besoin d'appartenir à un groupe et si à un moment on lutte contre et qu'on n'arrive pas à en sortir, on finit par l'accepter comme tel, on n'est plus dans une errance mais dans une installation dans l'exclusion, et on peut alors parler de « clochardisation » ».*

L'errance est une étape clé du processus de « *clochardisation* », de la désinsertion sociale.

---

<sup>17</sup> Sociologue américain

<sup>18</sup> Sociologue américain

C'est un processus qui comprend plusieurs phases dont celle de révolte puis d'acceptation de ce mode de vie. Selon V. De Gaulejac<sup>19</sup>, c'est un processus allant de la pauvreté à la désinsertion, avec comme dénominateur commun : la précarité. Elle conduit les individus qui auparavant étaient intégrés, à décrocher et à se retrouver isolés. Cela induit une perte de confiance, une perte d'espoir entraînant à la déchéance. Elle débute par une rupture non assumée et non maîtrisée créant alors chez la personne une instabilité psychologique. Elle se caractérise par une exclusion dans chacune des 3 dimensions suivantes:

- **Economique**, par l'absence de travail mais en lien aussi avec le social car la personne vient au fur et à mesure à s'isoler, à rompre les liens ;
- **Symbolique**, la désinsertion se traduit alors par la destruction des normes et identités. Le travail joue un rôle déterminant dans le processus de désinsertion, car il est considéré comme un facteur d'estime de soi et de dignité. De Gaulejac développe son analyse sur la participation des institutions, qui à la base sont missionnées pour lutter contre l'exclusion, et qui au final y contribuent;
- **Social**, en évoquant la reconnaissance sociale : l'individu doit avoir une utilité sociale. En effet c'est la valorisation et l'identification à un groupe qui permet à une personne de se doter d'une identité.

B. BERGIER<sup>20</sup> inclut l'errance dans le processus de désinsertion sociale, le « *processus de marginalisation* » dans lequel sont ces jeunes. La situation marginale survient à l'aboutissement d'un double processus : le décrochage au niveau du travail et le décrochage par rapport à l'insertion relationnelle.

## **B. L'errance**

L'errance n'est pas qu'un phénomène visible et physique. Elle est imprévisible, ses raisons, ses finalités et sa portée sont différentes selon les groupes, les époques, les âges, les saisons... Elle est un phénomène impliquant des dimensions sociales, psychologiques, culturelles, physiques et morales. Les dispositifs d'aide sociale contribuent à renforcer involontairement et parfois même à

---

<sup>19</sup> DE GAULEJAC Vincent et Taboada Léoetti. La lutte des places. Paris : Desclée de Brouwer, 1994,150p.

<sup>20</sup> Sociologue Français

créer des situations d'exclusion. L'errance est également l'expression du relâchement de liens sociaux et des difficultés psychologiques qui maintiennent les personnes dans un *vagabondage* mental. On peut se poser alors la question : dans quelle mesure la pauvreté entre-t-elle en jeu dans le processus d'exclusion ?

### 1. Le concept de l'errance

L'errance est définie comme « *l'action d'errer, de marcher longtemps sans but* »<sup>21</sup>. Elle est l'effet de ruptures ou d'absence de relation. C'est un concept peu exploré avant les années 1990, qui est de plus en plus visible. Elle traduit une volonté de s'échapper, tant des autres que de soi-même, laissant l'illusion d'une liberté dont les jeunes sont acteurs. Elle peut être qualifiée par le mot « *rupture* » car bien souvent l'errance est la conséquence d'une succession de ruptures connue par la personne<sup>22</sup>.

Pour David LeBreton, sociologue, errer signifie :

« *Privilégier l'espace au détriment du temps, le déplacement à l'encontre du projet, la déambulation au lieu de la pensée, amortir le désir en satisfaction malaisée des besoins physiologiques journaliers sans chercher au-delà. L'écrasement du temps sous la seule forme du présent se substitue à une impossible temporisation, à une projection de soi dans la durée interdite par un sentiment d'inutilité trop labile. L'errance est une pathologie du temps, née de l'impossibilité de faire sa demeure de la durée.* »<sup>23</sup>.

L'errance se caractérise par l'appartenance à une zone, avec un besoin permanent d'argent et d'un état psychique second. Souvent elle commence tôt, elle se caractérise par des déplacements dans le but d'obtenir de la nourriture, des soins. Mais quand la situation s'aggrave, l'errance s'installe et devient alors une ballade sans but, les personnes s'installent dans un processus de « *clochardisation* », considérées par des auteurs tels que Paule Paillet<sup>24</sup>, comme des errants sédentarisés.

Par jeunes errants « *on désigne tous ceux qui connaissent une situation durablement marquée par l'absence d'une domiciliation stable et qui a des conséquences importantes sur leur possibilité d'une insertion ou d'une intégration sociale* »<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup>Dictionnaire Larousse

<sup>22</sup> <http://www.captifs.fr/>

<sup>23</sup> CHOBEAUX François, Les nomades du vide. Paris, Editions La Découverte, édition 2004, p22

<sup>24</sup> Paule PAILLET. L'errance au quotidien. In, Informations sociales, l'errance. Paris, CNAF, 1985, N°5, p.23. 111p.

<sup>25</sup> L'errance des jeunes en Ile-de-France, François Chobeaux, Sociologue, CEMEA, Réseau national « Jeunes en errance »

Elle renvoie à des réalités différentes en fonction des raisons qui les ont emmenés dans ces conditions de vie. Elle est considérée comme un voyage, une expérience de vie une dynamique avec laquelle il est possible d'agir.

## 2. Les différents types d'errance

Il est difficile de quantifier ce phénomène. Selon l'INSEE dans une étude sur les exclusions du logement « *normal* » (sdf, habitat indigne, hébergement social<sup>26</sup>) il y avait en France au milieu des années 2000, 133 000 sdf et 89 000 personnes en « *habitats de fortune* ». 26 à 30% d'entre-elles étaient âgées de moins de 20 ans. Comment identifier dans ces grands chiffres les 18-30 ans à la rue, en squat, en camion, en dynamique d'errance ? Parmi ceux-ci, combien en dynamique d'errance revendiquée ? Une autre possibilité de chiffrage consisterait à évaluer par ville, au même moment, le nombre de jeunes en errance.

Pour François Chobeaux il n'y a pas une errance mais « *des errances* »<sup>27</sup> :

- ***Errance immobile***, elle préoccupe la majorité des participants, des similitudes fortes existent entre errance active et errance immobile. Pour F. CHOBEAUX des jeunes en errance dite « *active* », représentent ceux qui affirment avoir choisi ce type de vie dans une démarche de rupture sociale construite;
- ***Errance territoriale***, c'est être emporté dans une dynamique d'échecs et d'exclusion, subir l'errance et s'y adapter de façon à survivre. Le périmètre d'action est souvent limité à un bassin de vie au sein duquel les individus vont de structures en structures sans sembler vouloir ou pouvoir engager de démarches de stabilisation. Des grands lycéens, des jeunes étudiants et des jeunes travailleurs s'engagent ainsi peu à peu dans l'errance à l'occasion de dynamiques festives (locales, hebdomadaires, estivales, festivalières) et par la rencontre des publics déjà en errance présents dans leurs proximités ;
- ***Errance psychique***, aussi appelée errance pathologique liée à des troubles de la personnalité;
- ***Errance internationale***, qui représente l'errance des migrants.

---

<sup>26</sup> INSEE Première n° 1330, janvier 2011.

<sup>27</sup> FEDERATION ADDICTION. L'errance des jeunes dans les villes européennes. Paris, FEDERATION ADDICTION. DVD.

L'ensemble des auteurs s'accorde sur le constat d'une « fonction psychique » de l'errance, cherchée et vécue comme un moyen d'occuper en permanence un espace mental au sein duquel la phrase « *Agir pour ne pas souffrir* » pourrait être leur conclusion commune.

Olivier Douville<sup>28</sup> parle d' « *errance de lien* », car l'errance montre aux yeux de tous la souffrance permanente de l'errant réduit à fuir, à effacer et nier ses affects, à vivre l'impossibilité du lien qui accroche à l'autre et permet d'être soi.

### 3. Pourquoi l'errance ?

Véronique Mougin<sup>29</sup> déclare que l'errance ne frappe pas au hasard en particulier les personnes qui étaient au préalable en situation de précarité que ce soit sur le plan économique, social ou encore familial. L'errance est pour la plupart du temps pratiquée par des personnes ayant vécu dans une classe populaire et ayant une enfance difficile, et est la conséquence d'un cumul de ruptures devenant des handicaps telles : un faible réseau social ou familial, la précarité de l'emploi.

Cette errance est pratiquée par un public encore trop peu connu de l'ensemble des institutions, public visible aux yeux de tous, qui souvent dérange. Bien souvent il cumule les problématiques: pas ou peu de diplômes ; divorce ou séparation des parents ; beaucoup de mobilité depuis l'enfance, voire la petite enfance (déménagements, déplacements, changements de famille, vécus abandonniques, etc.); cette mobilité se réalise souvent à l'intérieur d'un même département et en l'occurrence d'une même région; maltraitance et violences diverses au cours de l'enfance, humiliations, vexations. Les problèmes peuvent aussi être dus à un déracinement culturel, ou encore à l'absence d'un père ou d'une figure paternelle. La jeunesse demeure la période la plus encline à la pratique de l'errance car c'est aussi l'âge des rêves. C'est une période charnière, elle est un carrefour où les jeunes attendent de rencontrer des adultes capables de rester debout avec eux, d'accepter leurs erreurs pour mieux leur indiquer que la rue peut n'être qu'un passage.

L'errance peut-être la conséquence d'un symptôme d'un trouble psychiatrique. Sylvie Quesemand Zucca<sup>30</sup>, l'explique dans son œuvre<sup>31</sup>, décrivant l'errance comme « *la fuite, une déambulation telle une lutte contre le risque d'envahissement de la pensée par une folie totalement désintégratrice* ».

Le départ dans l'errance peut être motivé par un engagement dans des pratiques addictives telles que l'alcoolisme ou encore la toxicomanie. Le but est alors de mettre fin à cette addiction

---

<sup>28</sup> Psychologue et psychanalyste clinicien

<sup>29</sup> Journaliste et auteurs de l'œuvre « Les SDF »

<sup>30</sup> Psychiatre et psychanalyste et auteur de l'émission documentaire sur la vie à la rue « Dehors, en attendant demain ».

<sup>31</sup> QUESEMAND ZUCCA Sylvie. Je vous salis ma rue. *Clinique de la désocialisation*. Paris : Stock, 2013. p.157

grâce à la prise de distance d'avec leur environnement<sup>32</sup>.

L'entrée dans l'errance peut être justifiée par une sorte de militantisme, ou encore des engagements politiques qui éloignent ces personnes des normes et valeurs de la société.

L'errance au quotidien est souvent marquée par une façon d'être de ces jeunes errants. Selon François Chobeaux l'errance est souvent dite « *assumée par ces jeunes, qui voient dans ce terme une action responsable, construite, et autonome* ».

David le Breton n'évoque aucun but à l'errance, sinon l'errance elle-même.

### C. Qui sont ces jeunes en errance ?

Cette problématique qu'est celle de l'errance concerne précisément les jeunes adultes en situation d'itinérance<sup>33</sup>. Population dans un perpétuel entre deux, il est souvent difficile de l'approcher, d'entrer en contact avec lui. Cette difficulté d'approche fait qu'on connaît peu ce public hétérogène. C'est pour cela qu'il est important d'en définir les caractéristiques.

#### 1. Caractéristiques de ce public

François Chobeaux estime le nombre de jeunes errants à quelques dizaines de milliers<sup>34</sup>, leur nombre ne cesse d'augmenter depuis ces vingt dernières années. Il évoque « *ceux qui cherchent, ceux qui se fuient, ceux qui se perdent* ».

C'est un public pluriel, tant dans ses caractéristiques que dans ses mouvements, ce qui rend difficile sa visibilité. La catégorie « *jeunes en errance* » n'est pas une catégorie statistique, pas plus qu'elle n'est une catégorie claire pour les politiques sociales. On peut distinguer deux sortes de jeunes en errance : ceux qui ont fait le choix de vivre dans la rue et ceux qui y sont contraints et forcés mais tous ont choisis la fuite pour tenter de se reconstruire.

Ces jeunes qui connaissent cette problématique sont âgés de 16 à 35 ans environ et, des deux sexes. Ils ne bénéficient pas de prestations ou de structures sociales adaptées à leur tranche d'âge. La période 15-25 ans est une période charnière, qu'ils soient à la rue ou pas, elle est celle qui soit

---

<sup>32</sup> François Chobeaux « Les nomades du vide » p.39

<sup>33</sup> L'itinérance est une pratique qui consiste à se déplacer d'un lieu à un autre, en fonction des besoins ressentis, des nécessités ou des prestations offertes.

<sup>34</sup> [http://agentsdentretiens.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=204:entretien-avec-francois-chobeaux-les-jeunes-en-errance&catid=47&Itemid=87](http://agentsdentretiens.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=204:entretien-avec-francois-chobeaux-les-jeunes-en-errance&catid=47&Itemid=87)

les amène à se sortir de l'exclusion soit les inscrit dans un mode de vie marginalisé. Ils se déplacent sans but et sans projet, en petits groupes souvent informels et éphémères, avec des personnes ayant une organisation similaire. Cela les amène à minimiser leurs actes déviant. C'est une génération qui, revendiquant une filiation directe avec les générations de marginaux plus âgés, au premier rang desquels les « *Punks* », ont adopté un certain nombre d'attributs de la contreculture tels que : crêtes, piercings, treillis, rangers, qui constituent autant de marqueurs identitaires qui accentuent la défiance (rassemblements bruyants, alcoolisations sur la voie publique etc.). Ils sont beaucoup moins politisés que la génération précédente, qui n'était pas propriétaire d'animaux. Ce public est à une prédominance masculine, certains expliquent le peu de présence féminine par une moins bonne capacité à faire face à la dureté de la rue, mais aussi par une envie d'hygiène et de continuité dans les soins.

Tous vivent un grand isolement social et familial, une santé dégradée et des conduites polytoxicomaniques marquées. Ces nouveaux nomades du bitume sont davantage les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilisations familiales, que les acteurs et les créateurs conscients et responsables d'un nouveau style de vie, en rupture avec leurs familles, sans toit ou en habitat précaire, parfois jeunes mères ou étrangers.

Ces marginaux peuvent être représentés, selon le CEMEA, par plusieurs publics:

- Des jeunes en grande difficulté psychologique sortants de MECS<sup>35</sup>, d'ITEP<sup>36</sup>, d'IME<sup>37</sup>, ou encore de dispositifs d'aide sociale à l'enfance (ASE). Ils se retrouvent alors sans solution pour subvenir à leur quotidien à 18 ans, et rejoignent l'errance en radicalisant leur discours et leurs comportements dans une dynamique de rejet global du social ;

Monsieur E. assistant social, rejoint cette idée en évoquant que « *Il y a toujours la question de la rupture familiale qui est prégnante, avec souvent pour eux une connaissance, une expérience avec les services sociaux multiples. Depuis longtemps avec un regard défensif colérique et en tant que professionnels on symbolise leur souffrance, ils ont alors l'impression qu'ils se victimisent et diabolisent le travailleur social* ».

Madame G., éducatrice spécialisée sur l'accueil de jour fait le constat d'une importante partie de la population errante qui a connu les foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance : « *Je suis quasiment sûre, je n'ai pas de chiffres, mais au vu des entretiens que je fais, que 80% des personnes sont passées par les foyers de l'ASE. Ce sont des personnes qui ont été fragilisées, qui ont vécu des*

---

<sup>35</sup> Maison d'Enfance à Caractère Sociale

<sup>36</sup> Institution Thérapeutique Educative et Pédagogique

<sup>37</sup> Institution Médico-Educative

*ruptures et qui ont eu besoin d'envoyer « chier » l'accompagnement à un moment jusqu'à temps de se casser la gueule et de devoir revenir vers des travailleurs sociaux ».*

- Des jeunes plutôt de milieux populaires qui ambitionnaient, un avenir dit « normal », engagés idéologiquement pour certains et qui se trouvent dans une détresse sociale à la suite d'une accumulation de ruptures personnelles (relation de couple, emploi, logement...), et qui ne trouvent pas de réponse qui leur semble adaptée dans les dispositifs de soutien;
- Des jeunes amateurs de free, de festivals, de « teufs » qui passent peu à peu de l'intérêt pour la fête, la musique, l'évènement culturel, à un intérêt pour une marginalité. Cela donne naissance à une production de discours de rejet de la société et une revendication du statut de marginalité ;
- Des jeunes dans le déni de leur pathologie. Les problèmes pour ces personnes surviennent souvent lorsqu'elles bénéficient d'un logement stable. Ceux-ci limitent les possibilités d'insertion et posent alors la question du soin<sup>38</sup>.

La plupart du temps, le jeune qui se retrouve en errance était un membre un peu à part de la cellule familiale. La plupart sont de nationalité française voire européenne. Souvent ils ont connu une absence de socialisation qui fait qu'ils ont préféré fuir cette réalité cherchant une solution hors de leur cellule familiale.

### **Appellations**

On les appelle « *punks à chien* », « *chien du macadam* », « *clochards* », « *zonards* » ou encore « *nomades* », « *traveller's* ». Ils sont souvent qualifiés de victimes de l'exclusion. On les associe souvent à des SDF<sup>39</sup>, mais ils réfutent l'idée d'être « *clochards* ». François Chobeaux évoque dans son œuvre que cette appellation leur évoque l'idée de déchéance humaine<sup>40</sup>.

Il y a effectivement une partie sans domicile fixe au sein de ces jeunes en errance, mais certains sont en squat ou encore font un choix d'une vie nomade en faisant l'achat d'un camion, qu'ils investissent tel un « *chez eux* ». Quant à d'autres ils sont hébergés au sein de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Ces personnes en errance ne sont pas sans-domicile, mais elles n'arrivent pas à investir l'hébergement comme elles n'arrivent pas à investir leur corps ou encore un lieu. Alors la question peut se poser: ce choix d'une vie nomade, au sein

---

<sup>38</sup> [http://www.cemea.asso.fr/jeunes-en-errance/IMG/pdf/Les\\_jeunes\\_en\\_errance\\_a\\_Paris-\\_CASVP\\_2012.pdf](http://www.cemea.asso.fr/jeunes-en-errance/IMG/pdf/Les_jeunes_en_errance_a_Paris-_CASVP_2012.pdf)

<sup>39</sup> Sans Domicile Fixe

<sup>40</sup> CHOBEAUX François, Les nomades du vide. Paris, Editions La Découverte, édition 2004, p

d'un squat ou en camion, ce choix de vie alternatif nous permet-il de les qualifier de Sdf ?

Cécile Brousse<sup>41</sup> travaille sur l'utilisation de ce terme « SDF<sup>42</sup> ». Elle se pose alors la question suivante : *quels critères utilise-t-on pour délimiter la catégorie des sans-domiciles ?*

Elle définit l'expression « sans-abri » comme désignant : *« Les personnes qui ne disposent d'aucun lieu couvert pour se protéger des intempéries (pluie, froid). Elle s'applique aux personnes qui dorment à l'extérieur (dans la rue, dans un jardin public) ou qui occupent un abri de fortune comme un hall de gare, un centre commercial, une cave, une cage d'escalier. Au recensement, la catégorie des sans-abri est proche de cette acception. ».*

Elle élargit la définition pour les personnes qui effectuent des va-et-vient entre la rue et les centres d'hébergement et pour les personnes hébergées dans des centres d'urgence fermés en journée.

La notion de sans-domicile fixe est plus large que celle de sans-abri, elle renvoie aux personnes privées d'une résidence fixe et inclut les personnes qui vont d'un hébergement à un autre sans jamais faire l'expérience de la rue. Cependant, les squats peuvent également être des espaces de socialisation ou de resocialisation, voire parfois des espaces d'invention sociale.

Cécile Brousse développe cette idée :

*« Une personne est donc dite sans-domicile si elle dort dans un lieu non prévu pour l'habitation ou si elle est prise en charge par un organisme fournissant un hébergement pour dormir : d'une nuit à quelques jours, voire plusieurs semaines ou plusieurs mois ». Elle établit alors une liste des lieux non prévus pour l'habitation: cave, parking fermé, grenier, cabane ; voiture, wagon, bateau ; usine, bureau, entrepôt, bâtiment technique ; parties communes d'un immeuble d'habitation ; ruines, chantiers, grotte, tente ; métro, gare, couloirs d'un centre commercial ; rue, pont, parking extérieur, jardin public, terrain vague, voie ferrée.*

### **Leur rapport à la rue, à l'asphalte**

Ils sont présents dans nos rues, dans les grandes villes aux abords des gares, centres commerciaux ou encore les places publiques, les free party, les festivals, spectacles de rue (errance festivalière qui ne cesse de s'accroître) ou sillonnent les routes en camion.

Pour la majorité des jeunes insérés, la rue est un espace interstitiel qu'ils utilisent pour circuler d'un lieu à un autre : de la famille à l'école, de l'école au terrain de sport. Mais pour les jeunes en situation d'errance, elle devient un espace résidentiel qui inscrit durablement des repères

---

<sup>41</sup> Insee-Méthodes n°116, 2006 - 1ère partie : Définition de la population sans-domicile et choix de la méthode d'enquête : Cécile Brousse. (Auteur et travaillant à la Division Conditions de vie des ménages de l'INSEE (en 2006))

<sup>42</sup> Le sigle Sdf, qui date de la fin du XIXème siècle mais s'est imposé au début des années quatre-vingt-dix, est devenu un des symboles de la pauvreté extrême.

qui les éloignent peu à peu de la vie citoyenne. C'est le lieu qu'ils investissent, celui dans lequel ils tissent du lien, c'est dans la rue qu'ils créent leur groupe d'appartenance, c'est là qu'est banalisé l'usage de la violence. Celle-ci est utilisée à la fois comme mode d'expression du mal-être, comme mode d'affirmation de soi et comme mode d'action sur l'environnement<sup>43</sup>. La rue devient un espace référentiel, lieu de construction de l'identité culturelle. Elle devient alors un repère pour ces jeunes qui petit à petit s'éloignent des normes et des valeurs qu'ils avaient auparavant.

Jean-Marc Petitleclerc<sup>44</sup> explique dans son article<sup>45</sup> que : « *ce qui est sans doute le plus difficile à vivre dans la situation d'errance, ce n'est pas seulement le manque d'hébergement, c'est surtout le manque d'un « chez soi », ce lieu où l'on peut être soi-même sans être observé par les autres. Il n'est pas facile de vivre continuellement dans la rue sous le regard des autres* ».

### Leurs ressources

L'argent est nécessaire à ces jeunes pour se nourrir eux et leurs chiens, mais aussi pour se payer de l'alcool ou encore les drogues.

De façon illégale, souvent trop jeunes pour percevoir le RSA, ils s'adonnent à la mendicité, à la débrouille ou à la vente de produits illicites ou encore d'objets. Cela leur permet de pouvoir se procurer un peu d'argent. Mais la vente de produits illicites pose souvent problème car ils sont eux même consommateurs et n'en tirent que très peu de bénéfices. Cette débrouille, en plus de la manche, leur permet de pouvoir pourvoir à quelques besoins du quotidien. Beaucoup pratiquent des actes de délinquances tels les vols de choses diverses (cigarettes, nourriture, matériel) qui, par la suite, peuvent se revendre. Il existe aussi le trafic de colis alimentaires ou encore de tickets restaurant, parfois échangés pour de la drogue. Beaucoup vendent des produits pharmaceutiques, tels que les produits de substitution ou encore des médicaments. La prostitution masculine comme féminine peut être pratiquée.

Ils peuvent percevoir des revenus de façon légale via des petits boulots à répétition qui, pour certains, rythment leur vie. Avant 25 ans ils peuvent bénéficier du FAJ<sup>46</sup>, et à partir de 25 ans ils peuvent prétendre au RSA, souvent insuffisant à leur quotidien. Certains refusent cette aide de la société ou encore n'actualisent pas leur situation ce qui provoque une suspension des droits. La plus grande partie de ces ressources légales participe à l'achat de produits illicites ou encore d'alcool. La mendicité<sup>47</sup> est toujours présente, elle est une nécessité pour eux, un travail où le chien apporte un

---

<sup>43</sup> <http://www.captifs.fr/-Les-jeunes-en-errance-.html>

<sup>44</sup> Jean-Marie Petitleclerc, éducateur spécialisé, expert des questions d'éducation dans les zones sensibles, et écrivain.

<sup>45</sup> <http://www.captifs.fr/Quand-la-rue-devient-un-espace.html>

<sup>46</sup> Fond d'Aide aux Jeunes, un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale afin de leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

<sup>47</sup> L'exercice de la mendicité ne constitue plus un délit depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal au début des

plus.

## 2. Sur le plan psychologique

L'errance n'est pas toujours ou pas uniquement géographique. Elle est parfois accompagnée d'une « *pathologie du lien*<sup>48</sup> », d'une impossibilité de s'attacher. L'errance représente cette difficulté à faire confiance à l'autre, à le reconnaître comme son semblable. Elle est directement liée à l'image négative que le jeune a de lui-même et à ce besoin qu'il a de se fuir. Les errants sont poussés par une « *peur dès que se dessinent les contours d'un objet d'amour. Il semble qu'ils prennent peur, de manière très archaïque, comme si l'impuissance primitive face à la menace du monde extérieur les habitait à nouveau : sorte d'éprouvé de non être qui paralyse. Ils demandent de l'aide mais l'autre est toujours un ennemi, comme au temps des origines où tout ce qui est extérieur est mauvais*<sup>49</sup> »

David Le Breton<sup>50</sup> décrit ce public comme étant constamment dans un entre deux, des personnes n'ayant pas trouvé leur demeure et vivant dans les interstices du lien social. Ce sont des jeunes en souffrance vivant un décrochage social. Leur mode de vie est une fuite permanente de la réalité. Les groupes y sont souvent éphémères, il existe néanmoins des micros groupes permanents comme on peut le voir dans l'œuvre de Tatiana Pimor<sup>51</sup>.

C'est un public en grande souffrance présentant une hypersensibilité, notamment par rapport aux regards portés sur lui, qu'il perçoit bien souvent comme un rejet. Ces jeunes ont souvent une attitude provocatrice qui constitue finalement la meilleure preuve pour eux que la société reconnaît l'identité qu'ils revendiquent: celle de rebelles et de déviants.

François Chobeaux insiste sur le fait que c'est une population en souffrance qui exprime un mal être. Le corps n'est pas investi, pas plus qu'un lieu, d'où cette errance et les conséquences sur leur physique telles le manque d'hygiène, ou encore la consommation de toxique et d'alcool.

### Le rôle de la famille

La famille tient un rôle indéniable dans le processus d'exclusion, en effet chaque entretien effectué auprès de ce public permet de percevoir des relations conflictuelles avec la famille. Mais

---

années 1990. Cependant, elle peut être interdite dans certains lieux par des règlements de police.

<sup>48</sup> DECLERCK P. . Op. cit. p.365.

<sup>49</sup> BIRRAUX Thomas. Les recours à « l'échappée belle ». In, Informations sociales. La rue. Paris, CNAF, 1997, N°60, p.61.118p.

<sup>50</sup> Anthropologue et sociologue français

<sup>51</sup> PIMOR Tristana. Zonards, famille de rue. France, PUF, 2014. 215p.

tous les jeunes ont évoqué la recherche d'attention et le désir de se réconcilier avec elle. Ils renvoient toujours une image positive de leur mère, quelle que soit leur enfance.

Il est important de comprendre que la famille instruit le lien social. Quand elle est fragilisée, c'est la relation à soi et aux autres qui est déstabilisée. L'absence, l'indifférence ou le faible soutien de la famille constituent des sources de déséquilibre qui participent à la trajectoire des personnes en grande précarité.

Selon une enquête publique de 1996 consacrée aux SDF<sup>52</sup>, un homme sur quatre vivait à 16 ans sans ses deux parents. Les femmes ont été moins fragilisées : par exemple, elles sont moins nombreuses à avoir connu la vie en institution ou en famille d'accueil. Au sein de la famille, quand elle existe, se sont souvent produits des drames : 37 % des personnes SDF ont connu la violence, des mauvais traitements, l'inceste, des accidents et des problèmes d'alcoolisme chez les parents.

Face à ces événements douloureux, chacun adopte inconsciemment une stratégie pour survivre aux traumatismes vécus : certains vont enfouir leur souffrance pendant des années, ils parlent de façon stéréotypée, comme pour ne pas parler de soi ; d'autres vont s'inventer une nouvelle filiation, comme pour effacer celle qui est réelle mais trop douloureuse, ce qui les rattachait à leur histoire est rompu.

La famille est souvent au courant de leur mode de vie. Mais il y a la prédominance d'un sentiment de honte concernant leur situation difficile. La reprise de contact risque de raviver les blessures, et accentue la déstabilisation.

Le rôle de la famille est d'autant plus important que le faible soutien familial a une influence sur la fragilisation économique de la personne. En effet, lors d'événements négatifs comme la perte d'un emploi ou la séparation d'avec un conjoint, l'entourage fait défaut pour assurer un filet de sécurité : une personne avec un lien familial altéré aura un plus grand risque d'être dans une situation d'exclusion, d'errance. La question de la famille est fondamentale pour ce public. En effet, retisser un lien familial est une étape souvent très importante dans la construction d'un projet de vie.

### **La prédominance des addictions**

La toxicomanie est prédominante chez ces jeunes en errance, de façon plus ou moins marquée. Ils sont la plupart du temps dans des états seconds dus à la forte consommation d'alcool ou encore à la prise de toxiques. Cela leur permet de supporter la dureté de ce mode de vie.

---

<sup>52</sup> <http://www.captifs.fr/Les-fragilites-familiales-facteurs.html>

La plupart d'entre eux sont polytoxicomanes. David le Breton (2007), ces conduites qui peuvent paraître hors normes, sont en réalité des chemins de quête de soi, des « *expériences douloureuses et nécessaires* » pour devenir soi-même, sans être pour autant intégrées dans un processus social ou politique construit. Les notions de quête symbolique et de quête initiatique individuelle sont au cœur de sa proposition de compréhension de l'errance, qu'il intègre plus largement aux conduites juvéniles à risques. Les jeunes expérimentent alors leurs propres limites par l'abus des drogues, le piercing, le tatouage, la mise à l'épreuve de leur endurance dans des états de souffrance volontaire. Les boissons alcoolisées sont quotidiennement utilisées. De nombreux médicaments sont consommés dans la rue, souvent dans le but d'assommer ou encore de faire « planer ». L'utilisation des médicaments est souvent abusive, toujours dans un surdosage.

Monsieur E. déduit de son parcours professionnel que « *Pour eux au départ c'est comme un médicament, ce sont des gens qui sont dans un sentiment de vide, ils sont dans le vide car ils n'ont pas l'ossature familiale qui est existante. Ils ont des relations loin d'être saines même avec le milieu amical. Ils sont en manque de compétences pour nouer une relation saine car ils n'ont jamais connu ça. La relation à l'autre est alors synonyme de violence. La question de la consommation, de la polyconsommation est de remplir ce vide* ».

Il parle de ce comportement comme étant la conséquence d'une enfance marquée de ruptures et accentuée par un manque d'amour et d'environnement sécurisé, il évoque : « *Il y a la question d'avoir le besoin de vivre sainement, on a tous besoin d'amour et de sécurité, eux l'ont pas. L'amour est abîmé dans la relation à l'autre, elle est souvent toxique. La sécurité, c'est d'avoir des limites mais eux ne les ont pas. Donc ils vont les chercher en ayant des comportements à risque* ».

### **Pathologie mentale/ handicap psychique**

La notion d'errance pathologique est parfois évoquée. La question qu'on se pose souvent est : est-ce la rue qui rend fou ou est-ce que c'est la folie qui mène à la rue ? Sylvie Quesemand Zucca, se pose cette même interrogation<sup>53</sup>. Elle met en avant la folie que génère la désinscription du monde. C'est un public étiqueté comme déviant qui tend alors à se conformer au rôle imposé, parfois à renforcer ses comportements.

Il y a une nuance faite entre l'idéal de vie marginale de ces jeunes, vie active, constructive et dynamique, avec une toute autre réalité de vie faite de précarité, d'inconfort subi, de misère, souvent niée dans les récits de vie et les discours de revendication. Au sein de ce public il y un

---

<sup>53</sup> Sylvie Quesemand Zucca, Je vous salis ma rue. STOCK. 2013. p. 143

cumul des problématiques qui rend le règlement de leur situation longue, fastidieuse, et ne pouvant se réaliser qu'après un travail d'introspection.

Une différence est essentielle entre les hommes et les femmes de ce public très spécifique de l'errance. Les femmes sont rarement seules ou ne le restent pas longtemps. Si les problématiques sont différentes et révèlent que certaines sont difficilement solubles dans le temps, d'autres en revanche se résolvent dans une bonne dynamique.

L'ensemble des symptômes de cette souffrance psychique sont regroupés sous le terme de « *syndrome d'auto-exclusion*<sup>54</sup> » où pour ne plus souffrir le sujet se coupe de lui-même. « *Pour survivre, il est obligé de s'exclure lui-même de sa propre subjectivité. Pour ne pas souffrir, l'intolérable, il se coupe de sa souffrance, il s'anesthésie. Pour vivre, il s'empêche de vivre, paradoxe gravissime*<sup>55</sup> ». Les caractéristiques de ce syndrome sont une inhibition de la pensée et des émotions, une anesthésie partielle du corps, des troubles du comportement, une rupture des liens affectifs et familiaux, un état d'incurie, l'incapacité à demander, une réaction thérapeutique négative, une mort prématurée.

Les jeunes en errance traversent et occupent les villes, pour la plupart du temps accompagnés de chiens. Usagers d'alcool, de drogues et d'autres substances psycho actives, ils se regroupent dans certains lieux et gênent ou inquiètent les municipalités, riverains ou commerçants<sup>56</sup>.

### 3. Le regard des riverains sur ce public

La société moderne a toujours considéré les exclus comme des nuisibles dont il fallait se débarrasser<sup>57</sup>. Ces jeunes font peur aux Français qui ont la crainte d'être un jour SDF, ils évoquent le fait que la société n'a pas réussi à les intégrer. Ils sont souvent accompagnés de chiens, ce qui accentue ce sentiment.

Sandrine témoigne « *je comprends pas que les gens ont peur, je vais pu au centre-ville là où je vais croiser des tête de (...), une fois qu'on a un chien avec un style un peu différent on est tout de suite dans la case « punk », « junkie » ou j'sais pas quoi. Les gens qui changent de trottoirs des fois j'ai envie de traverser, de me mettre devant eux et dire vas y t'as peur de quoi, y sont tous dans*

---

<sup>54</sup>Furtos Jean, « Introduction Souffrir sans disparaître (pour définir la santé mentale au-delà de la psychiatrie) », *La santé mentale en actes*, Toulouse, ERES, «Études, recherches, actions en santé mentale en Europe», 2005, p.21.

<sup>55</sup>Ibid. p.21.

<sup>56</sup>FEDERATION ADDICTION. L'errance des jeunes dans les villes européennes. Paris, FEDERATION ADDICTION. DVD.

<sup>57</sup>Zygmunt Bauman. Vies perdues-La modernité et ses exclus. Paris: Payot, 2006.

*leur psychose bizarre ch'sais pas* »

Souvent les passants ont pitié de l'animal qui accompagne la personne en errance lors de la manche plus que l'homme lui-même. Les personnes en errance voient-elles qu'elles ont moins d'importance que leur animal aux yeux des passants? Comment le vivent-elles ?

Patrick Declerk dans son œuvre « *Les naufragés* » décrit la haine voire le sadisme de la société envers ce public à la rue.<sup>58</sup> Pour lui la souffrance de ces personnes en rue à une fonction sociale, ce ne sont pas des personnes « *exclues* » mais « *inclues* » qui jouent un rôle qui échappe à la société.

Le processus de disqualification sociale permet de comprendre comment un événement objectif, tel que la perte d'un emploi, vient bousculer brutalement la vie d'une personne. Tout l'équilibre mis en place par le travail se rompt, reléguant ainsi la personne dans la culpabilité, la honte et l'isolement. La phase ultime de ce processus, est celle de la clochardisation. Pour parvenir à ce stade ultime de désocialisation, les personnes traversent différentes phases dans lesquelles viennent s'entremêler des facteurs socio-économiques et l'histoire personnelle. Que leur reste-t-il de ce lien social, quand la galère, l'alcool, les drogues ou la déprime se collent à elles ? Leur animal ? C'est pour cela que dans la partie suivante je vais mettre en avant l'importance de ce duo homme/animal.

## **Partie II : Le duo homme/animal**

Nous avons pu voir précédemment les particularités du public concerné par le phénomène de l'errance. La description de celui-ci met en avant la présence de chiens, souvent de grande taille. Je vais dans cette deuxième partie évoquer le quotidien de ce public propriétaire d'un chien. L'animal et l'homme sont alors vus comme un duo riche et aidant, où l'animal est considéré comme un support de cette errance.

### **A. L'homme et l'animal**

La présence de l'animal en rue auprès de ces jeunes, reflète l'évolution de la place de

---

<sup>58</sup>ROUFF Katia « Face à l'horreur SDF » Lien social du 06/05/2014

l'animal domestique au sein de notre société. Présent depuis l'Antiquité, le chien a su au fil des siècles acquérir une place dans nos foyers. La population canine représente en 2001, 8 millions de chiens en France, dont 1,5 million de chiens de race. Les Français sont les plus grands amateurs canins européens : 35 % des français possèdent au moins un chien. Le portrait-robot du possesseur de chien: il vit plutôt en maison individuelle, en milieu rural ou dans les petites agglomérations. Le taux de possession reste relativement plus important en zone rurale (40 %) qu'en zone urbaine (29 %) <sup>59</sup>.

### 1. Historique de la place du chien dans notre société

« *S'il n'existait point d'animaux la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible.* »  
(BUFFON)

Au fil de l'histoire, les animaux ont connu des places différentes auprès de l'homme. Le chien est la première conquête de l'homme, bien avant le cheval. Le chien, est d'abord un compagnon de chasse, aidant l'homme à se nourrir dans les sociétés primitives. Victoria Vanneau dans son œuvre <sup>60</sup> retrace cette évolution, sur le plan affectif, familial et législatif.

Dans l'Antiquité, les chiens servaient aux combats, à la production de viande et étaient aussi supports de croyances et de rites de type religieux. A l'époque de la Grèce Antique, les philosophes déclarent combien l'homme a besoin de l'animal pour vivre. Le chien ne fait alors pas exception, il est un modèle d'interprétation des choses de la vie. Ainsi avant d'être sacrifié pour le bien de la connaissance, le chien était utilisé pour accompagner les hommes dans la vie comme pour les accompagner dans la solitude de la mort. Les philosophes de l'Antiquité ont ouvert la question de l'âme des animaux. Se sont opposés les amis des animaux tels Pythagore <sup>61</sup>, et les scientifiques qui éprouvaient à leur égard de l'intérêt, tel que celui de la connaissance en anatomie.

Dans la société grecque l'habitude était prise de penser l'animal par l'homme, et la supériorité de la nature humaine sur les animaux domestiques reste à l'esprit. Lucrèce <sup>62</sup> décrit alors le chien comme un ami prisonnier de son instinct, guidé par l'appétit sans raison ni âme.

Sous l'Empire romain ils étaient des animaux de compagnie, des gardiens de troupeaux et utilisés pour la chasse. L'arrivée du chien puis du chat dans les foyers a probablement été favorisée

---

<sup>59</sup> BUCHE Renaud. La place du chien dans la société. Cynophilie Française, 2001, n°165. p.110-133

<sup>60</sup> VANNEAU Victoria. Le chien, Histoire d'un objet de compagnie. Paris : Autrement, 2014. 224p.

<sup>61</sup> Philosophe présocratique qui serait né aux environs de 580 av. J.-C.

<sup>62</sup> Poète philosophe latin

par un échange de services : la protection contre les prédateurs en échange des restes de nourriture. Ceci permit le développement de races de chiens de compagnie.

C'est avec « *Le discours de la méthode* » de Descartes<sup>63</sup> en 1637, qu'une évolution autour de la notion « *d'objet* » est marquée. En effet il met en avant le fait que les animaux sont des machines, subordonnés à la réalisation du bien-être de l'homme.

Plus tard au XVII<sup>ème</sup> siècle, le chien incarne un domestique donné par Dieu, c'est un missionnaire engagé pour pousser ses maîtres à penser à lui et à rester sur la bonne voie.

Selon les juristes du XIX siècle les chiens sont des « *choses* », et toutes les choses ont été créées pour un usage pratique. Ils accompagnent l'homme dans son labeur, agricole ou artisanal avec des conditions de vie rude, manquant de soins. Autour de 1850, des chiens de trait sont utilisés. L'arrivée de la rage dans les années 1855, propagée par les chiens errants, pousse à la création d'un impôt canin (Loi du 2 mai 1855). Plus l'animal se révèle nécessaire plus la taxe est limitée. Cette loi incite alors les maîtres à s'en débarrasser.

L'évolution de la place de l'animal a également interrogé au niveau juridique, la question des « *droits des animaux* ». Ce n'est qu'en 1959 que selon le décret du 7 décembre, ce que la loi Grammont condamne comme actes de cruauté commis sur les animaux domestiques est élargit aux violences même non publiques.

En 1918, Charlie Chaplin dans son film « *Une vie de chien*<sup>64</sup> » explore l'amitié entre un « *vagabond* » et son chien. Posséder un chien devient alors un bien affectif et chaleureux. La loi du 10 juillet 1976 admet que les animaux éprouvent des sentiments. En 1982 un arrêté déclare que le fait d'exposer un chien de moins de huit semaines dans la rue est considéré comme un mauvais traitement.

Ce n'est que ce 15 janvier 2015 que la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale a reconnu aux animaux la qualité « *d'êtres vivants doués de sensibilité* » alors qu'ils étaient jusqu'à présent considérés comme des « *biens meubles* ».

Selon le Sociographe<sup>65</sup>, de nos jours l'animal de compagnie a accédé à une nouvelle dimension, quittant celle d'animal sauvage pour devenir animal compagnon.

« *Certains naissent homme, d'autres chiens, et c'est moi qui aie la chance de naître chien*<sup>66</sup>. »

---

<sup>63</sup> Mathématicien, physicien et philosophe français

<sup>64</sup> CHAPLIN Charli. A dog's life. USA, Chaplin Charli, 1918. DVD. 40 minutes

<sup>65</sup>CHANTEPY Céline. Compagnons de galère : le coq d'Eddy, les chiens et les SDF in le sociographe, n°23, 2007, pp.83-27

<sup>66</sup> Charles Monroe Schulz, sauve qui peut, Charlie Brown

## 2. La relation de l'homme avec l'animal

« *Chien : spécialement créé pour sauver la vie de son maître. Le chien est l'ami de l'homme.*»<sup>67</sup>

L'homme a un rapport concret et privilégié avec son animal, au travers d'une relation parfois difficile à définir.

Sandrine a cette relation fusionnelle avec « *Moustique* », qu'elle-même a du mal à définir « *c'est mon gosse, c'est bizarre, c'est un peu une partie de moi, c'est mon chien quoi. C'est aussi un problème car je me suis jamais vraiment séparée de lui et d'ailleurs, je l'emmène pour faire mes démarches dans les établissements, où il n'est pas accepté je l'attache dehors, je préfère l'emmener* ».

Que se joue-t-il dans une interaction entre un chien et un homme ? Leur relation comporte au moins deux caractéristiques : elle est asymétrique et particulière.

Albert Piette<sup>68</sup> explique dans son œuvre la place d'un chien dans une famille. Pour lui, elle est directement dépendante d'un dressage qui consiste en un acte autoritaire, systématique, visant à soumettre l'animal à la présence humaine. Le dressage vise alors à détenir une emprise sur le chien et entraîne la familiarisation de l'animal dans un espace domestique avec des humains. Le lien constitué n'est pas généralisable pour l'animal à d'autres humains, ni pour ceux-ci avec d'autres animaux, en dehors de ce processus de familiarisation. Ce lien particulier est une sorte d'attachement réciproque empreint d'amour. Subordonné, le chien est aussi mobile. Il bouge, parfois de manière imprévisible, mais souvent en synchronie avec son maître dont il sollicite un contact physique, en particulier tactile. L'attention, le soin, l'affection dont le chien familier est l'objet ne seraient pas dissociés, selon les spécialistes, de ses aspects comportementaux, cognitifs, physiologiques infantiles (accentués dans certaines races miniaturisées), comme si les humains pouvaient avec l'animal prolonger leurs tendances maternelles ou parentales. Entrent aussi en jeu les propres capacités expressives non verbales du chien, grâce à sa musculature faciale, grâce auxquelles l'homme lit des sentiments comme la joie, la tristesse, l'amour.

Le constat opéré dans la rue d'une augmentation des chiens de rue, n'est pas révolutionnaire en soi. D'après une enquête menée par la Société Centrale Canine en 2001, 76 % des Français considéraient le chien comme l'un des principaux liens de structuration de notre société. L'évolution démographique et l'éclatement des familles y sont pour beaucoup dans ce chiffre, notamment chez

---

<sup>67</sup> Gustave Flaubert, dictionnaire des idées reçues.

<sup>68</sup> Anthropologue, Albert Piette, « Entre l'homme et le chien », *Socio-anthropologie*.

des personnes dont le parcours de vie a été émaillé de multiples fractures. Le chien est donc une compagnie pour l'homme mais aussi son protecteur.

## **B. Le rôle de l'animal pour la personne en errance**

Dans les années 1920, les sociologues de l'École de Chicago<sup>69</sup> avaient rappelé l'importance de l'errant et du vagabond dans la cité moderne. Les chercheurs américains n'insistaient toutefois pas sur ce compagnon de route qu'est le chien, et qui semble désormais devoir être l'attribut incontournable des jeunes errants d'aujourd'hui. Ce compagnonnage est le symbole d'une nouvelle forme de marginalité, constituant une réalité bien visible dans les rues.

### **1. Les apports de l'animal au niveau physique**

Selon François Chobeaux sept points sont à mettre en évidence sur le rôle de l'animal, plus particulièrement du chien :

- ***Zoophilie française*** avec toutes les raisons classiquement avancées ou perçues (amour, compagnie, enfant, couple, garde) ;
- ***Signe d'identité rue-zone, aide à la vie de la rue*** : (chaleur, protection, manche, anti embarquement policier (évidemment relatif)) ;
- ***Psycho-narcissisation*** : « *je sais m'occuper de...* » ;
- ***Transfert*** : il est comme moi, il n'a pas demandé à vivre ;
- ***Antropo-soutien identitaire*** : généalogie canine et organisation du groupe humain, don-adoption au sein du groupe, esthétique des meutes ;
- ***Déplacement de la responsabilité de l'exclusion*** : « *je ne peux pas... car on refuse mon chien* ».

---

<sup>69</sup> L'école de Chicago est un courant de pensée sociologique qui a été créé en 1892, au laboratoire de sociologie de l'université de Chicago. Les deux fondateurs de cette école de sociologie sont Park et Thomas, qui ont tous deux été influencés par Simmel.

Dans son écrit Christophe Blanchard<sup>70</sup> met en avant les différentes fonctions de l'animal auprès de ce public.

Le chien est un *fidèle compagnon de galère* d'une jeunesse en errance. En effet dans la rue, le chien s'avère un auxiliaire important qui permet à son propriétaire de mieux appréhender la rudesse de ce milieu. Philippe s'exprime quant à son compagnon de vie « *C'est un chien qu'on m'a donné, ça tient compagnie quand on est seul dans la rue c'est utile* ». A 25 ans, il a 6 ans de rue à son actif, six ans de manche, de squat et de galères où le fait de prendre un chien, un compagnon de vie est devenu une évidence. Ces errants sont souvent propriétaires de gros chiens, dont la robustesse offre aux propriétaires la certitude de disposer d'animaux solides, qui ne craignent pas la vie en extérieur, donc peu de soins à fournir donc une fois nourris, sauf imprévus (ex : un chien qui se fait renverser, ou encore des bouts de verre sur la voie publique qui abîment les coussinets).

L'animal au quotidien leur *donne un rythme de vie*. Le chien anticipe mieux que l'homme la faim, la soif, la fatigue, le danger. Le rythme de l'animal aide à apaiser la personne. Il travaille la notion de vivant, de réalité de vie et de mort. L'animal aurait des effets bénéfiques au quotidien sur la santé. D'après une étude de A. Katcher<sup>71</sup>, le chien diminuerait notre stress, ferait baisser la tension, le flux sanguin et augmenterait la confiance en soi. En effet, l'animal participe à l'épanouissement personnel de son propriétaire.

*C'est un atout supplémentaire* durant les périodes de « *manche* », pour son propriétaire. Alors que l'agressivité ou l'utilisation d'un enfant nuisent considérablement à la quête, la compagnie d'un chien permet, au contraire, d'émerger de l'anonymat du bitume. Particulièrement calme durant ces longues périodes d'immobilité, l'animal s'avère être un médiateur efficace et un catalyseur de la bienveillance du passant. Philippe exprime le fait que le chien a un apport de médiateur lors de la manche, il explique que « *je faisais la manche tous les jours, ça marchait pas mal et avec le chien ça marchait mieux ça aide bien... les gens s'arrêtent pour le caresser* ». A contrario, certains propriétaires sont hostiles à cette pratique qu'ils considèrent comme une « *exploitation inacceptable et dégradante du chien* ».

Il est évident que le chien joue un rôle de *gardien, protecteur*, parfois plus psychologique

---

<sup>70</sup> BLANCHARD Christian. Les jeunes errants avec chiens, des routards prisonniers dans la ville. Sociétés et jeunesses en difficulté, 2009.17p.

<sup>71</sup> FRIEDMAN, E., KATCHER, A. & LYNCH. Social interaction and blood pressure: influence of animal companion. Nervous Mental Disease, 1980, n°171. pp.461-485

que réel, il rassure. Avec un chien les jeunes errants ont moins peur d'être victimes d'une agression même si les chiens de la rue sont souvent sociables : habitués à la foule, aux bruits et à la présence constante d'autres chiens dans leur environnement proche, il est rare qu'ils réagissent aux sollicitations extérieures, surtout si leur maître est à proximité.

## 2. Les apports de l'animal au niveau psychologique

« *Prends-moi avec toi, et de nos deux misères nous en ferons peut-être une espèce de bonheur* »<sup>72</sup>

La relation qu'entretient la personne errante avec son chien est considérée comme **un compagnonnage (re)valorisant**. En effet, les personnes rencontrées propriétaires de chien, emploient le « *on* » ou encore le « *nous* » quand elles se présentent. L'animal est alors considéré tel un alter ego, un autre soi. Il est une présence réconfortante et protectrice, un compagnon à part entière qu'elles aiment regarder comme leur double, tout en restant entièrement dépendant de son maître. C'est cette facette de la relation qui constitue un facteur de valorisation pour le propriétaire.

Cette forme de dépendance rend **le possesseur responsable d'une vie**, entraînant un double sentiment de domination et de responsabilité, propice à l'affirmation de soi et à la construction de l'ego. Devenir propriétaire d'un chien implique un engagement total, très bien perçu par les personnes interrogées. Ceux qui font passer leurs « *doses* » de stupéfiants avant les croquettes de leurs compagnons, sont méprisés par d'autres de la rue. Philippe a pris conscience de cet engagement, et s'est rendu compte qu'au quotidien, une dépendance aux drogues, permet difficilement de s'occuper correctement de façon pérenne de son animal : « *Avoir un chien m'a aider à arrêter de consommer, quand on est sous l'effet de la « came » c'est difficile de s'occuper de son chien* ». Le chien est très dépendant de l'homme, il entretient un rapport de dominé à dominant avec son maître. L'homme est le chef qui possède le pouvoir de nourrir, de soigner et de punir. Le chien traite donc l'homme, comme il traiterait son chef de meute, en obéissant et en se soumettant. Cette soumission propre au chien peut également expliquer le comportement violent de certains maîtres vis-à-vis de leur animal.

L'animal peut être considéré comme un **support revendicatif de l'identité précaire**. Ces jeunes décrivent les journées comme ressemblantes, et l'animal permet pour certains de retracer leur parcours de vie, le chien devient une **borne biographique**, il permet à ces jeunes errants de se

---

<sup>72</sup> BAUDELAIRE Charles. Les bons chiens. Paris : 1865. p.141

souvenir.

Il est un **levier de resocialisation incontestable**. L'animal s'avère une ressource permettant à son propriétaire de créer du lien avec le reste de la société. Au côté d'un public au physique, aux vêtements et aux attitudes volontairement provocants, le chien constitue en effet un lien efficace avec les passants.

L'animal permet également aux maîtres, souvent très jeunes, de **compenser des manques affectifs** évidents, liés à des ruptures sociales et familiales parfois profondes. Sandrine explique que suite à la perte de son père dont elle était proche, elle a ressenti ce besoin d'avoir une raison pour laquelle se battre, c'est là que prendre un chien est devenu une évidence: « *Ils sont comme nos gosses (...) j'ai fréquenté des gens qui avaient des chiens, je l'ai pris au décès de mon père pour pouvoir avoir quelqu'un à qui me raccrocher* ».

Chez les jeunes errants, la relation entretenue avec le chien est de l'ordre de la paternité symbolique. Sandrine décrit ce lien qu'elle entretient avec « *Moustique* », la complicité qu'il y a entre eux, avec des mots expressifs « *C'est un peu trop fusionnel, d'ailleurs je le materne trop, il a le droit de dormir dans le lit* ». En effet, alors que la rupture qui les a conduits dans la rue apparaît souvent liée à une immaturité affective, qui les a empêchés de construire une identité sociale et autonome, il est alors intéressant de noter l'investissement total qu'ils mettent dans leurs animaux.

Pour eux, les chiens sont de véritables **substituts d'enfants**. Les mots « *materner* » et « *éduquer* » reviennent souvent dans le discours de ces jeunes. Les animaux permettent aux propriétaires d'approcher l'enfance heureuse qu'ils auraient désiré vivre et qu'ils n'ont pas forcément connue, et de tester leurs capacités de pédagogue. « *Dans l'élevage d'un animal familial, l'homme teste sa capacité éducative de façon analogue à la manière dont il interroge son statut d'éducateur parental au travers des réactions d'un enfant à son égard* » explique le sociologue Paul Yonnet<sup>73</sup>.

Pour le jeune en errance l'animal représente l'**objet transitionnel** par excellence. Sylvie Queselmand Zucca développe cette idée en décrivant l'animal accompagnant ce public en errance, tel un « *objet transitionnel*<sup>74</sup> », reproduisant les liens de « réassurance ». Elle évoque les fonctions précises de l'animal telles le vestige d'une autorité verticale (le maître et son animal) qui concentre

<sup>73</sup> Sociologue français YONNET Paul. *Jeux, modes et masses*. Paris, Gallimard, 1985. 63p.

<sup>74</sup> Terme utilisé par D. W. Winnicott pour décrire le jouet, animal préféré, poupée, etc., soi-disant pour conjurer l'angoisse de la séparation de la mère.

les liens affectifs hiérarchisés en apparence refusés ailleurs. Pour Sandrine : « *Moustique me soutient complètement, il sent l'état dans lequel je suis quand j'suis bourrée il marche droit, quand je pleure il vient vers moi, d'ailleurs je l'humanise un peu trop car je lui parle et je suis sûre qu'il me comprend* ».

Le chien représente selon Christophe Blanchard le **ciment d'une culture familiale réinventée**. En effet, les jeunes expriment souvent vouloir recomposer des familles fictives susceptibles de les protéger des dangers du milieu de la rue, et de leur redonner ce sentiment de socialisation qui leur fait si souvent défaut. Patrick Declerck rappelle pour sa part que la grande désocialisation est, avant tout, une pathologie du lien, « *du lien à soi-même, comme du lien aux autres et au monde*<sup>75</sup> ». Le fait que le chien ne soit pas bien éduqué peut-être vécu comme un échec, sa perte ou sa disparition est quant à elle ressentie comme un deuil à part entière. Le chien nous apparaît comme un élément facilitant l'intégration à une communauté et permettant de cimenter les relations au sein de celle-ci. Ce processus est particulièrement visible lors de l'arrivée d'une nouvelle portée de chiots.

Christophe Blanchard exprime que « *L'observation montre également que la possession d'un animal, et surtout d'une chienne, permet le développement de liens sociaux entre les jeunes en rendant possible l'élevage puis le don de chiots autour de soi, les saillies ayant lieu systématiquement entre chiens de la zone. Il s'établit ainsi entre les propriétaires de chiens un système de relations familiales complexes où les liens de parenté canine sont très finement connus et régulièrement récapitulés et évoqués lors de rencontres et de retrouvailles. Ces liens de parenté servent alors, comme dans le fonctionnement fusionnel des binômes que forment les maîtres et leurs chiens, à substituer un fonctionnement familial imaginaire et transposé au réel fonctionnement familial défaillant dont souffrent ces jeunes* ». L'arrivée d'une nouvelle portée de chiots n'est donc jamais sans incidence pour la vie du groupe. C'est elle qui va permettre de redéfinir les alliances entre les membres de cette communauté par le biais du système d'échanges qui se met alors en place entre les individus. Sur une portée, au moins la moitié des chiots sera donnée aux compagnons d'errance. Le don de chien permet alors d'assurer des liens de solidarité qui n'existeraient pas forcément autrement. Ces liens sont d'autant plus forts et solides qu'ils dépassent le simple cadre du donneur-receveur. Souvent leurs compagnons d'errance, de rue sont les « *tontons* » ou « *tatas* » de leurs chiens. C'est souvent que l'on peut entendre « *tiens voilà tonton* ».

Pour ce public, la possession d'un chien est telle une « ***bouée de secours*** ». L'investissement

---

<sup>75</sup> DECLERCK Patrick. Les Naufragés. Paris : Plon, 2001. 296p.

nécessaire dans les soins à apporter au chien crédibilise le propriétaire vis-à-vis des professionnels (vétérinaires, acteurs sociaux) et surtout vis-à-vis de soi-même. Être reconnu « responsable d'une vie », c'est tout simplement être reconnu, c'est acquérir et éprouver sa valeur d'être humain<sup>76</sup>.

### 3. Un quotidien dans la rue

« *La vie dans la rue ? On mendie, on boit, on s'engueule et on se bat, on se calme, on reboit, on dort (mal)*<sup>77</sup> ». Et surtout, on s'ennuie. Ramassages, heures de distribution de nourriture, rendez-vous répétés avec les travailleurs sociaux et soignants divers, quête de telle ou telle aide, ponctuent, en un carrousel épuisant « *une vie qui par ailleurs se décline toute en carence* »<sup>78</sup>.

Dans la rue, deux populations se différencient en fonction de la durée de l'errance. Chacune d'elle a un quotidien différent, des pratiques, des préoccupations mais aussi des sentiments différents. Ceux qui sont dans la rue depuis moins d'un an et demi, décrivent un grand sentiment de peur et d'insécurité au quotidien. Tandis que ceux qui sont dans l'errance, dans la rue depuis plus de deux ans décrivent dans leur récit de la journée la prédominance de la satisfaction des besoins primaires (manger, se laver, où dormir ?). L'usage de drogues fait partie de ce quotidien, et une fatigue permanente.

Dans la relation avec l'animal, il y a un travail éducatif et social au quotidien. Or la relation entre le maître et l'animal ne sont pas toujours au beau fixe au quotidien, reflétant les aléas de l'errance. Sandrine exprime que le quotidien avec « *Moustique* », malgré tout l'amour qu'elle lui porte, n'est pas tous les jours facile : « *L'éducation d'un chien, c'est au quotidien ce n'est pas tous les jours facile, entre avoir les chiens des autres de temps en temps et tous les jours ce n'est pas la même* ». Les chiens de ces zonards sont pour la plupart bien éduqués, d'autres le sont moins, voire pas de tout. Même si la plupart de ces chiens ne sont pas attachés, la promiscuité quotidienne avec leur maître fait qu'ils sont obéissants, et heureux d'avoir leur maître toujours auprès d'eux. En effet, ils vivent un quotidien ensemble (les repas, le coucher voire les rendez-vous et surtout le quotidien de l'errance) qui dépend de l'expérience et de la connaissance de la rue.

Sandrine parle de son quotidien avec « *Moustique* » : « *c'est à la perte de mon père, j'me suis dit prends toi. .... Quelqu'un (silence) on s'est bien trouvé tous les deux je suis contente de mon chien, du quotidien qu'il me donne (...) et si tu arrives à persévérer avec ton chien, tu peux*

---

<sup>76</sup>Christophe Blanchard

<sup>77</sup> DECLERCK Patrick. Les Naufragés. Paris : Plon, 2001. 296p.

<sup>78</sup> DECLERCK Patrick. Les Naufragés. Paris : Plon, 2001. 296p.

*persévérer dans d'autres choses et ça c'est nouveau pour moi (...) il me booste, je peux l'emmener partout, c'est une bonne chose, je le redis si je l'avais pas pris je ne sais pas où j'aurai fini* »

Lors de la manche au quotidien la compagnie d'un chien permet de gagner davantage. Il devient facilitateur de lien social. On peut percevoir dans cette relation que le chien est un ami de l'homme (le meilleur ?). Mais l'homme est-il toujours bienveillant avec son animal ?

Etre un chien de personne errante c'est adopter son attitude (effet miroir). Boris Cyrulnik<sup>79</sup> décrit ce phénomène en évoquant que quand l'homme décrit son animal il se décrit soi-même, il décrit l'animal comme étant un « délégué narcissique » pour l'homme, un représentant de soi. L'animal en attirant l'attention sur lui, permet à son maître d'en bénéficier<sup>80</sup>. Il devient alors facilitateur de lien social.

### **C. Les limites de cette relation**

Il est évident pour ce public que vivre avec un animal a des effets positifs, et permet de donner un sens à son quotidien. Or, il y a des limites à cette relation.

#### **1. Présence de la maltraitance**

Cette violence, même si elle est méprisée par beaucoup, permet à ceux qui l'exercent d'accentuer leur position de dominants dans le binôme « homme-chien », voire dans le groupe de propriétaires lui-même. Le but est de se revaloriser à ses propres yeux et aux yeux des autres. La violence du mode de vie des jeunes errants se dirige souvent vers l'animal. En effet, les jeunes errants reportent la violence qu'ils vivent au sein de la rue ou qu'ils ont connue dans leur parcours de vie sur leur animal.

Sandrine rapporte l'existence la présence de maltraitance exercée sur les chiens dans la rue « *Je m'adapte, j'ai eu de la chance de connaître des gens à la rue pour me montrer ce que je ne voulais pas faire avec mon chien* ».

Deux questions peut-être posées: les conditions de vie dans la rue sont-elles adaptée pour un chien ? Les chiens restent parfois toute la journée assis, ou coucher auprès du jeune lors de la manche, cela répond-il à leurs besoins ?

---

<sup>79</sup> Psychiatre et psychanaliste Français

<sup>80</sup><http://wamiz.com/chiens/guide/chien-miroir-1148.html>

Il y a aussi la présence de trafics de chiens, ou encore des locations d'animaux pour la manche.

## 2. Nuisance due à la présence de chiens

La présence de chiens dans nos villes engendre des nuisances pouvant occasionner une gêne. Suite à une enquête réalisée en 2001 par la Société Centrale Canine (SCC) un Français sur 2 soit 51% se sent concerné par les nuisances qu'occasionne la présence du chien en ville. Les deux nuisances jugées les plus préoccupantes sont:

- L'insécurité publique en raison des chiens dangereux ou errants (83 %) ;
- Les problèmes de propreté et d'hygiène dans les rues et les lieux publics (83 %).

Souvent pointés du doigt, les propriétaires de chiens, sont jugés par les Français inciviques à 88 %. 83 % des personnes pensent d'ailleurs que les gens éduquent de plus en plus mal leurs chiens. Balayant une idée reçue, le trop grand nombre de chiens n'est évoqué qu'à hauteur de 50%<sup>81</sup>.

## 3. La législation

La législation ne va pas toujours dans le sens de la possession d'animaux. Elle évolue en fonction de la place de l'animal dans la société, mais pas toujours en faveur des propriétaires.

Le 2 mai 1855 est instaurée une loi de police et d'hygiène dans un contexte d'émergence de la rage. Cette loi établit à partir de 1<sup>er</sup> janvier 1856, dans toute les communes, et à leur profit une taxe sur les chiens<sup>82</sup>.

L'article 10 de la loi du 9 juillet 1970 prohibe toute clause interdisant la détention d'un animal familier dans un local d'habitation. Ce texte a été aménagé, et sont désormais valides les clauses tendant à interdire la détention d'un chien d'attaque (catégorie I). La Cour de cassation a indiqué que la loi ne comportait ni restriction, ni discrimination quant aux locaux qu'elle concernait et que par la généralité de ses termes, elle s'appliquait à tout local d'habitation quel qu'en fut le régime juridique (Cass. Civ, 13/10/1981). Cette loi s'applique donc à tout centre d'hébergement, qui doit définir les points suivants :

---

<sup>81</sup>BUCHE Renaud. La place du chien dans la société. Cynophilie Française, 2001,n°165.p.110-133

<sup>82</sup> Vanneau Victoria « Le chien », *Histoire d'un objet de compagnie* p86

– Lorsqu'un chenil extérieur permet l'accueil d'un animal domestique, il convient de préciser ses modalités d'utilisation, sans que l'usage de celui-ci soit obligatoire pour les animaux des personnes accueillies. Lorsque la configuration des locaux ne le permet pas (ex. : hébergement collectif sans espaces privés), les nécessités de la vie collective imposent d'interdire la présence de tout animal qui entraînerait des problèmes d'hygiène, de dégradation des locaux ou de respect de la tranquillité des occupants et de leur sécurité.

- Pour l'hébergement en diffus : aucun texte de loi ne limite la possibilité d'accueillir un animal domestique. La loi du 9 juillet 1970 s'applique à « tout local d'habitation ». Une clause est recommandée en hébergement collectif: « *Si vous êtes accompagné d'un animal, celui-ci peut être accueilli dans le chenil extérieur mis à disposition par le CHRS. Les modalités d'accès à ce chenil sont les suivantes (remises de clefs, alimentation...). L'accueil d'un animal familier peut être envisagé dans le logement mis à votre disposition. Le propriétaire de l'animal est tenu de faire en sorte que celui-ci ne crée aucune dégradation dans les parties privatives et collectives ni aucun trouble de jouissance aux autres occupants. La personne sera cependant tenue pour responsable de tout dégât ou trouble de jouissance occasionné par l'animal. Les chiens de catégorie I sont interdits.* »

En ville les pouvoirs publics supportent assez mal la présence de ces « *punks à chiens* » devant les devantures de magasins, à l'abord des gares. Contre cela différentes lois ont été éditées:

Les lois du 22 juin 1989, du 6 janvier 1999 et, la dernière en date du juin 2008, sont venues renforcer l'arsenal juridique des sanctions (peines, amendes, mesures administratives...) et des moyens de les appliquer. Au regard des pouvoirs de police qui sont les leurs, les maires peuvent également s'appuyer sur le Code rural (articles 200, 203, 211, 212 & 213) et le Code des communes (article L 131.2.8) pour régler les problématiques liées aux animaux sur leur commune.

Les contraintes et les amendes à répétitions, cela ne les font pas fuir. Par exemple la ville de Rennes<sup>83</sup> a décidé des mesures visant à interdire les regroupements de plus de trois chiens, et pourtant autorités locales semblent démunies pour répondre aux craintes de la population. La difficulté de communication entre les propriétaires de chiens et les pouvoirs publics ne font que déplacer le problème sans le résoudre. Christophe Blanchard constate que les pouvoirs publics sont dépassés quant à ce phénomène, il évoque :

« *Je reçois au moins une fois par mois un appel d'une association ou d'une collectivité, pour*

---

<sup>83</sup> <http://rue89.nouvelobs.com/2012/07/03/rennes-la-mairie-prive-les-punks-de-leurs-chiens-233566>

*que je leur explique ce qui se passe avec ce public, et surtout comment s'y prendre pour que ça se passe mieux. Les pouvoirs publics locaux sont complètement dépassés. C'est un problème qui existe depuis plus de vingt ans, pourtant ils sont incapables d'inventer de nouvelles solutions sociales. Alors ils préfèrent employer la répression* »

Pour beaucoup de propriétaires, l'animal n'est qu'une personne en miniature qu'il faut traiter comme telle. Légalement, les chiens sont certes reconnus comme des « êtres sensibles » par la loi du 6 janvier 1999, mais c'est bien dans le statut « d'objets » que le code civil les confine. Les animaux sont en effet considérés comme des biens « *qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, comme les animaux, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère, comme les choses inanimées* » (article 528 du Code civil). La loi, notamment le code pénal, sanctionne les mauvais traitements envers les animaux, mais il n'existe aucune raison légale d'empêcher à une personne le droit de posséder un animal.

La loi Besson du 31 mai 1990 rappelle que « *garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation* ». Mais il est constaté que malgré la valorisation de l'animal dans les différents discours (« leur chien, c'est leur réconfort », « ils font tout pour leur animal » etc.) il reste néanmoins un bagage inadapté dans une société qui le réprouve.

L'existence de cette relation fusionnelle entre les jeunes errants et leurs compagnons de vie interpelle les intervenants sociaux ou encore les riverains. La présence de ce duo questionne et remet en cause les outils d'accompagnement présents sur le territoire, les réponses apportées à leur détresse.

### **Partie III : Comment construire des réponses pour ce duo ?**

L'errance est un processus qui requiert une forte volonté politique et opérationnelle de collaboration, afin de créer une synergie pour que l'expérience offre des choix plutôt que des impasses.

La personne errante et son chien, son compagnon de galère, forment un duo inséparable. Le travailleur confronté à ce phénomène adapte son comportement et son approche à la présence de ce duo. Le travail d'accompagnement effectué par une équipe pluridisciplinaire permet une prise en compte des deux acteurs.

## **A. L'animal dans le travail social**

Pour comprendre la prise en compte de l'animal dans l'accompagnement il est nécessaire au préalable de s'intéresser à l'accompagnement réalisé dans l'intervention sociale.

### **1. L'intervention sociale**

Dans le cadre des dernières évolutions législatives importantes concernant le public marginalisé, la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions s'inscrit dans un contexte de montée des phénomènes de précarité et d'exclusion, d'une prise de conscience collective de ces phénomènes, et d'une volonté d'appuyer les efforts déjà engagés pour garantir à tous une place dans la société. Cette loi fait de la lutte contre les exclusions un « impératif national » et « tend à garantir à tous sur le territoire l'accès effectif aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture. »

C'est dans l'optique de cette loi que l'intervention sociale s'exerce. Selon le rapport de l'IGAS « *L'intervention sociale est une action, menée par des professionnels selon des savoir-faire explicites, qui vise à permettre à des personnes en difficultés sociales, d'agir sur elles-mêmes et sur leur environnement pour que leurs conditions sociales s'améliorent dans un but immédiat et/ou lointain. (...) L'intervention sociale ne se limite pas à la résolution des problèmes de logement, de santé, de chômage, de ressources monétaires. Elle vise également à améliorer l'environnement de vie des personnes et notamment leur accès aux biens collectifs de type éducation, loisir, culture, sport et la qualité de leur cadre de vie physique et social, c'est à dire qu'elle vise à renforcer les relations de proximité entre les personnes, l'expression de leur solidarité, les formes de soutien mutuel. L'intervention vise à rendre les personnes autonomes par rapport aux professionnels notamment en modifiant leurs conditions de vie. Elle doit donc construire des modes d'interventions adaptés à la fois aux usagers et à leurs besoins exprimés ou latents, aux outils de politique sociale disponible et au contexte local. C'est cette articulation qui constitue précisément son objet* »<sup>84</sup>. Elle cherche à développer une méthode participative avec la personne dans le but d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement. Elle se décline sous différentes phases de travail avec : une rencontre, un recueil d'informations, une évaluation, l'émergence d'un projet et d'un contrat, des stratégies et des moyens mis en œuvre, l'évaluation des résultats et la fin de

---

<sup>84</sup> Rapport annuel DE 2005 de l'IGAS (L'Inspection Générale des Affaires Sociales est le service interministériel de contrôle, d'audit et d'évaluation des politiques sociales pour éclairer la décision publique.

l'intervention sociale<sup>85</sup>. Le but de l'intervention sociale est l'insertion de la personne.

Le terme d'« *accompagnement* » dans l'intervention sociale est récent, dans les années 80 avec l'émergence du public percevant le RMI, il remplace alors le terme de « prise en charge ». L'accompagnement social s'inscrit dans le processus d'intervention. Il est à la fois un lien, un espace et un mouvement partagé. Accompagner, c'est s'impliquer aux côtés, rétablir le lien à l'autre, avec l'idée d'un mouvement, de se remettre en marche, de ne pas rester sur place. L'accompagnement social est une démarche consistant à prendre en compte la personne dans sa globalité, c'est à dire avec son environnement (santé, emploi, logement, animaux...). L'accompagnant a un rôle de tiers, il a une fonction de médiation entre la personne accompagnée et son environnement social, institutionnel, politique... Cela nécessite des connaissances sur le public, le duo homme/animal et sur les dispositifs qui leur sont destinés pour bien comprendre l'autre. Il va vers la personne, il conseille et oriente vers les bons interlocuteurs, vers les bonnes structures.

## 2. Historique de la prise en compte de l'animal dans le travail social

Une prise de conscience est réelle quant au bienfait de la présence de l'animal dans l'accompagnement social, grâce aux Activités Associant l'Animal (AAA), venant de Belgique. C'est au IX<sup>ième</sup> siècle que des oiseaux sont confiés à certains patients dans un hôpital de Gheel, afin de favoriser leur convalescence. Et au XVIII<sup>ème</sup> Siècle en Angleterre au sein d'un institut pour les malades dits mentaux, aucun traitement ni enfermement ne sont administrés, juste une approche via la nature et les animaux<sup>86</sup>.

Il est prouvé depuis longtemps que le chien peut seconder l'homme dans certaines tâches du quotidien. Il a alors un rôle d'aide technique mais aussi psychologique, il est considéré comme un médiateur potentiel dans l'accompagnement, et plus particulièrement auprès des enfants.

En 1867, en Allemagne un programme consistant à mettre en contact des animaux (chiens, chats, oiseaux...) avec des personnes épileptiques a été mis en place. En France dans les années 1970 le vétérinaire Ange Condoret approfondit les travaux de Boris Levinson<sup>87</sup> en amenant son chien dans une classe d'enfants rencontrant des difficultés d'expression orale, et évoque le rôle de

---

<sup>85</sup> Christina de Robertis <http://www.travail-social.com/L-accompagnement-une-fonction-du>

<sup>86</sup> CHANTEPY Céline, « compagnons de galère : le coq d'Eddy, les chiens et les SDF » in le sociographe, n°23, 2007, p. 84.

<sup>87</sup> Pédopsychologue Américain, il avait introduit chiens et chats à ses consultations, facilitant l'expression des sentiments et angoisses des enfants.

l'animal comme « déclencheur de communication », il permet aussi de diminuer la violence. Le professeur Hubert Montagnier<sup>88</sup> constate que l'animal permet à l'enfant de mettre plus facilement en place son apprentissage. Pour lui, l'animal pousse le sujet à sortir de son isolement, c'est alors la naissance de ce qu'on appelle la « *Pet Therapy* ».

L' A.N.A.E<sup>89</sup> met en avant différentes théories et pratiques expérimentées par le travail social afin d'intégrer l'animal dans le soin de la personne. Les auteurs développent le concept des Interventions Associant l'Animal (I.A.A) qui comportent la Thérapie Assistée par l'Animal (T.A.A.), ainsi que les programmes éducatifs assistés par l'animal. Les T.A.A. selon M. MAURER sont définies comme « *l'ensemble des pratiques différentes et concernant les effets de la possession d'un animal sur la santé psychique. C'est une pratique qui vise à améliorer le bien-être de l'homme... Les effets bio-psycho-sociaux des T.A.A. sont : apport relaxant de la présence de l'animal (il protégerait des maladies cardio-vasculaires), baisse des symptômes dépressifs, mobilisation des capacités cognitives et il joue un rôle de catalyseur social* ». Parallèlement se développent dans les années 1960-70 des pratiques telles que la zoothérapie ou encore la médiation animale. La zoothérapie considère l'animal en terme de médiateur dans le but de simplifier la relation d'aide. Madame F., psychomotricienne, insiste sur le fait que « *l'animal est un support d'activité, il ne juge pas donc c'est appréciable* » et qu'il ne répare pas les difficultés vécues par le public accueilli mais qu'au travers un accompagnement avec une équipe pluridisciplinaire, il peut être soulagé. Elle exprime que lors de l'entretien « *l'animal permet de travailler sur le plan émotionnel, l'animal a un effet miroir, il ressent les maux de la personne* ».

Jean-Marc Poupard<sup>90</sup> définit la médiation animale en expliquant qu'il s'agit : d'une équipe animale et humaine qui intervient auprès d'une ou plusieurs personnes, dans le but d'améliorer le bien-être physique, psychologique et sociale. La médiation animale doit être pratiquée par des professionnels ayant une compétence en rapport avec l'objectif de l'intervention. Une compétence dans le travail avec l'animal et des capacités relationnelles y sont nécessaire.

Quelles sont les représentations sociales autour de l'animal ? Les interactions avec l'animal ont un but thérapeutique pour la personne, elles apportent un réconfort. Donne t-il un statut à la personne marginale dans la société ? En quoi est-il bénéfique pour l'homme ?

J. Michalon<sup>91</sup> décrit au niveau sociologique la place de l'animal. Selon lui il aurait une place dans la santé humaine. L'animal est considéré comme co-acteur d'une solution de soins, faisant évoluer les représentations sociales à l'égard des animaux. L'animal est souvent humanisé, il joue un

---

<sup>88</sup>Psycho-physiologue français et directeur de recherche à l'Inserm.

<sup>89</sup>A.N.A.E. (Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant), L'animal dans le soin entre théories et pratiques. N°117-volume 24-TOME II, Mai 2012. 254 pages.

<sup>90</sup> Université paris stap LACRELLE

<sup>91</sup> Dr. en sociologie et anthropologie

rôle idéalisé. Céline Chantepy<sup>92</sup> précise dans le Sociographe en présentant quelques exemples que l'animal joue un rôle avec les intervenants sociaux, une place à part entière dans l'équipe pédagogique durant l'accompagnement social. Les objectifs de ces pratiques sont : de travailler la mémoire, la communication, de créer un lien social, de soigner le mal être, gérer les émotions et les frustrations. La médiation animale permet d'avoir conscience de son corps, de combattre les addictions via l'animal, de responsabiliser la personne, de briser la solitude, de vaincre le rejet de l'autre et de stimuler la motricité.

### 3. Les limites

La présence de l'animal est en effet un outil dans l'accompagnement social des publics connaissant des difficultés, néanmoins il n'est pas indispensable. Mais il y a la nécessité de la présence de professionnels formés et compétents en complémentarité de l'animal.

Hubert Montagnier<sup>93</sup> renforce cette idée en évoquant que les AAA nécessitent la présence d'adultes compétents. L'animal est alors un dispositif complémentaire qui ne convient pas à toutes les situations.

Jean Luc Villemenot insiste sur le fait que « *il ne faut pas que l'animal ne soit qu'un prétexte ou un gadget* »<sup>94</sup>.

## B. L'accompagnement social auprès de ce duo homme/chien

L'accompagnement de ce public implique une approche multidimensionnelle. L'animal est considéré tel un médiateur, il est un outil qui permet au travailleur social de rentrer en relation avec la personne isolée.

### 1. L'accompagnement de ce duo

---

<sup>92</sup> CHANTEPY Céline, « compagnons de galère : le coq d'Eddy, les chiens et les SDF » in le sociographe, n°23, 2007, pp.83-27.

<sup>93</sup> Directeur du laboratoire de psycho-physiologie de la Faculté des Sciences de Besançon, il s'est notamment intéressé aux moyens de communication utilisés par les jeunes enfants entre eux.

<sup>94</sup> VACHON Jérôme et VARINI Eléonore, ASH Magazine n°26

Bien souvent il est nécessaire, avant même d'apprendre à connaître la personne, d'apprendre à connaître l'animal. Certains professionnels s'appuient alors sur ce que représente le chien pour le jeune errant, afin de mieux cerner certains éléments de son passé (vécu de l'enfance, la dynamique familiale). De par sa méfiance vis à vis des travailleurs sociaux, c'est un public qui requiert certaines précautions afin de gagner sa confiance. Il est pour cela important de tenter des entrées prudentes en relation sans engager trop vite des propositions d'insertion sociale.

Monsieur E. évoque l'accompagnement réalisé auprès de ce public. Selon lui il y a trois étapes essentielles :

– **APPROCHER** « C'est un public tel une anguille qu'il est difficile d'approcher (...) ». En effet la prise de contact avec des individus, souvent méfiants vis-à-vis « d'intrus » n'appartenant pas à leur communauté, a souvent nécessité la médiation au préalable de professionnels et d'acteurs sociaux les fréquentant quotidiennement et introduits dans le « *milieu* ».

– **ACCROCHER** « *Accrocher se fait à plusieurs niveaux, de plusieurs manières et dépend de la situation de la personne, je n'aurais pas de conviction mis à part garder de l'authenticité, une honnêteté* »

– **PERENNISER** « *Ce public-là a une capacité de percevoir les failles, et joue beaucoup là-dessus, ils ont envie de voir autre chose que la facette de travailleur social* ». Il insiste sur le fait qu'il faut leur donner envie de s'investir dans le projet d'accompagnement.

Madame G., éducatrice à l'accueil de jour, décrit bien les spécificités de cet accompagnement réalisé auprès de propriétaire d'animaux « *on sait très bien que les personnes qui ont des chiens pour eux l'orientation est différente. C'est un tout autre parcours qu'il va falloir imaginer. En effet, s'ils sont dans la demande d'insertion, et d'accompagnement, aujourd'hui on est bloqué, car il y a peu de services, enfin c'est plus qu'il y a un certain nombre d'animaux autorisé par établissement et ils sont vite pleins. Du coup beaucoup dorment à la halte de nuit car ils ont des animaux et qu'ils n'ont pas de lieu pour dormir, même pour une nuit* ».

L'animal est dans l'accompagnement :

**Une dynamique et non un problème.** Il représente pour beaucoup de jeunes errants un substitut affectif important. Aller à la rencontre de ces jeunes nécessite, pour le travailleur social qui

entreprend cette démarche, constance et rigueur dans la présence sur la rue. Car seule l'instauration d'une relation de confiance pourra permettre la mise en place d'un véritable travail d'accompagnement.<sup>95</sup>

***Un levier facilitateur d'insertion*** pour ce public selon Christophe Blanchard<sup>96</sup>. Le chien est donc qualifié de « médiateur » dans la relation d'aide. L'intérêt de sa présence se trouve à travers plusieurs dimensions : l'animal peut être utile dans la relation avec le jeune aussi bien pour ce dernier que pour le travailleur social. Il permet alors la rencontre avec le jeune errant.

Madame G. « *on est un des rares lieux à accueillir sans conditions les gens avec des animaux y'a pas de nombre, on fait sur le bon sens. Moi j'ai des animaux, j'ai fait une formation de médiatrice animale, et je travaille sur des projets d'accompagnement des personnes avec animaux. On est sur l'acceptation de personnes avec animaux on fait appel au bon sens des gens tu gères ton chien, tu le connais si y a d'autres chiens c'est à toi de gérer. On part sur la confiance, on part du principe que les gens connaissent leurs animaux, je considère que ce sont eux qui les connaissent le mieux et qui peuvent anticiper leurs réactions* »

***Une fonction de miroir*** est évidente. En effet, les professionnels interrogés s'accordent à dire que l'animal peut-être un reflet de l'état de santé (physique et psychologique) de son maître.

Madame D. évoque le fait que : « *Quand le chien ne va pas bien du tout, ça laisse présager que la personne non plus ne va pas bien* ».

La santé du chien est souvent symptomatique de celle du maître, le chien est le reflet de son maître. Le chien permet même d'après eux, de mieux cerner son propriétaire. En effet, la façon dont le maître se comporte avec l'animal permet de cerner certains traits de caractères. Il n'est pas rare que le travailleur social peut mettre en avant le bien être du chien pour évoquer celui du maître.

Olivier Douville<sup>97</sup> valide cette démarche de devoir passer par l'animal pour évoquer les maux de ces jeunes, et en particulier il met en avant les stratégies ainsi que le temps que prend cette entrée en communication « (...) *Je me souviens d'un jeune que j'avais rencontré à Rennes, ... quelque chose m'étonnait, et du reste ça étonnait tout le monde... c'était quoi ? C'était que son corps il le laissait... presque à l'abandon, y compris en ne se souciant pas des plaies qui étaient assez impressionnantes... (...). Il faut vraiment y aller doucement, y compris en posant les questions les plus simples qu'il soit « comment ça va ? ». Et à comment ça va, on me répond en me donnant des nouvelles du chien. (...). Justement parce que j'ai lu dans Freud que la libido elle pouvait aller*

<sup>95</sup> <http://www.captifs.fr/-Les-jeunes-en-errance-.html>

<sup>96</sup> Sociétés et jeunesse en difficulté n°7 (Printemps 2009) La construction de la professionnalité éducative

<sup>97</sup> « Les fonctions psychiques de l'errance » Olivier Douville psychanalyste, dvd « les jeunes en errances »

*sur des objets et ne pas concerner nécessairement le premier narcissisme. Et qu'après tout, son narcissisme c'était son chien. Ce n'était pas la façon qu'il pouvait avoir de s'occuper de son corps. Si on lui dit « bon écoutez assez parlé de votre chien », cela aurait été comme lui dire « nous n'avons aucune dignité, vous n'êtes que cette espèce de corps, déchet puant dégueulasse... ». On a beau aimé les petits chiens, il faut parfois arrêter et s'occuper de la personne. Ça a pris beaucoup de temps ! Et ça a pris comme temps qu'on s'est baladé avec le chien et qu'une fois il m'a dit « est ce que vous voulez le tenir en laisse ? » (...) Et une fois que le chien était en laisse il a pu me dire que sa main ne lui faisait pas du bien... on a commencé ».*

Le chien constitue **un support pour la communication** lors de l'accompagnement social. Le chien est donc un atout pour établir le dialogue avec le travailleur social, lequel peut s'appuyer sur l'animal pour faire passer plus facilement des messages éducatifs. Le jeune peut également utiliser son animal pour évoquer ses propres soucis. La gestion du chien et son éducation peuvent être mises en avant par le travailleur social afin de revaloriser le propriétaire

Madame G. insiste sur l'importance du partenariat dans l'accompagnement de ce public en expliquant « *Parfois on n'arrive pas à accrocher certaines personnes, d'où l'importance du partenariat. Les contacts réguliers sont nécessaires pour avoir un travail de cohérence dans les actions et faire part des observations pour ne pas faire doublon et vice versa car ce ne sont pas les mêmes choses qui se passent avec les bénévoles, les professionnels, stagiaires et chacun n'a pas la même place, pas les mêmes choses qui se disent donc on se sert de ça.* »

Or, la revendication du choix de vie de ces personnes pose la question de la légitimité du professionnel à intervenir. En effet « *être à la fois en souffrance et en refus d'aide, au moins dans les premiers contacts, au moins durant la phase active et mobile de leur errance, leurs attitudes, leurs revendications et leurs styles de vie percutent de plein fouet les pratiques d'accompagnement social et les concepts politiques de l'exclusion*<sup>98</sup> ».

L'objectif de l'accompagnement est alors de réduire les risques et d'effectuer de la prévention auprès de ces jeunes et de leurs compagnons, de favoriser leur inclusion et leur citoyenneté, favoriser un mieux-vivre ensemble. L'ensemble des équipes pluridisciplinaires cherchent à promouvoir la mise en œuvre de réponses adaptées (cf Partie III, 3. Partie C.), de promouvoir la coopération de l'ensemble des acteurs et de valoriser une co-construction évaluable.

---

<sup>98</sup>CHOBEAUX Francois, *L'errance active*, Paris, Editions ASH, 2000, p11

## 2. Les limites rencontrées

Posséder un, voire plusieurs chiens lorsqu'on est à la rue, en situation d'errance peut vite s'avérer un fardeau supplémentaire, ***installant la personne dans un processus de marginalisation***. Outre la gestion quotidienne de l'animal, les propriétaires, déjà très fragilisés, peinent en effet à s'inscrire durablement dans les tissus classiques d'assistanat social. Il est alors difficile pour eux de savoir où laisser son chien en cas d'hospitalisation. Que faire de son animal lorsqu'il faut se rendre à un entretien d'embauche ou se déplacer dans des administrations pour effectuer les démarches sociales qui permettront justement de vous réintégrer dans un système plus classique ?

Ils se retrouvent même régulièrement exclus de l'accès au logement, et du soin. Sandrine se rappelle « *Tous le monde me disait de le mettre dans un chenil, mais ce n'est pas possible je préfère acheter une tente et rester dehors, non je ne le laisse pas je l'ai pas pris pour le laisser j'essaie de l'assumer comme je peux* ». La plupart des structures d'accueil ou encore d'hébergement refuse l'accès aux animaux pour des raisons d'hygiène ou encore de sécurité. La présence physique de l'animal pose régulièrement problème aux intervenants sociaux accompagnants des jeunes qui souhaitent accéder à un logement, intégrer un programme de soins à l'hôpital, un dispositif de réinsertion. La majorité de ces établissements n'accueillant pas les animaux, les professionnels se trouvent confrontés à l'inadaptation des structures. A ce moment là de l'intervention sociale le chien peut être davantage un frein pour l'accompagnement des jeunes lorsqu'ils sont dans la rue, les structures n'étant souvent pas adaptées à sa présence.

L'animal peut donc ***installer la personne dans la marginalité***. En effet, pour certains professionnels l'acquisition d'un animal serait un frein, une solution pour ne pas affronter la réalité souvent trop dure à supporter.

***Le chien constitue un bagage coûteux<sup>99</sup>, et encombrant***. La première source d'exclusion pour les jeunes propriétaires réside dans les frais occasionnés par l'animal, car un chien coûte cher. En effet, l'animal est une source de dépenses au niveau de l'entretien, de la nourriture ou encore dans les déplacements. Lors de déplacements en train, son trajet a un coût à hauteur de 50% de celui d'un adulte. Si le chien vient à se blesser cela engendre des frais de soins vétérinaires, sachant qu'il existe très peu de dispensaire pour les animaux et ***la séparation impossible***, peut constituer un frein :

---

<sup>99</sup>CHOBEAUX Francois, Les nomades du vide. Paris, Editions La Decouverte, edition 2004

certain binômes homme/chien sont dans l'incapacité de se séparer<sup>100</sup>.

***Le chien, un support pour la transgression.*** Le fait d'être en possession d'un chien et d'en être le propriétaire, est propice à la mise à mal d'un certain nombre de règles sociales, que ces propriétaires aiment volontiers contourner.

***Le chien peut parasiter les entretiens.*** Certains travailleurs sociaux interrogés pensent que l'animal peut perturber les entretiens par sa présence, ses aboiements, ses mouvements.

***Une société méfiante*** à l'égard des jeunes errants accompagnés d'animaux et notamment de chiens, ces « *rebut humains* » deviennent pour certains, le reflet insupportable d'une culture dévoyée, polluée par une animalité dans laquelle on les accuse d'être retombés.

Conscients du problème, les professionnels sociaux ou de santé avouent généralement être démunis face à l'ampleur de ce phénomène. Le nœud majeur de cette problématique reste l'accès au logement. Devant la volonté des maîtres de conserver leur chien auprès d'eux, les portes des logements restent effectivement bien souvent fermées.

### **C. Des concepts innovants pour une meilleure insertion**

Malgré la réticence des politiques, certains projets marginaux tentent de concrétiser l'idée d'un accompagnement où l'animal fait partie intégrante du projet.

#### **1. Projet d'établissement de la FNARS**

La Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)<sup>101</sup> souhaite sensibiliser les acteurs qui œuvrent auprès de ce public, afin qu'ils développent différents dispositifs. Elle propose ainsi aux personnes en situation de grave détresse sociale un accueil, un hébergement et une aide à la réinsertion sociale. Pour cela, elle a mis en place un guide dans le but

---

<sup>100</sup>[http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/02/04/la-relation-entre-l-homme-et-son-chien-un-subtil-moyen-dereinsertion-des-sdf\\_1638671\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/02/04/la-relation-entre-l-homme-et-son-chien-un-subtil-moyen-dereinsertion-des-sdf_1638671_3224.html)

<sup>101</sup>Créée en 1956, ce réseau généraliste de lutte contre les exclusions. La fédération a une mission politique et de services ; elle représente ses adhérents, les conseille, les informe et mutualise leurs expériences.

de favoriser le développement de l'accueil des personnes accompagnées de chiens.

Dans cette optique, Madame G. m'informe du souhait de deux services de l'association dont elle dépend, d'intégrer l'animal dans le projet d'accompagnement des personnes : « *On accueille des personnes avec des animaux mais rien n'est travaillé dans le projet du service, pédagogique, alors on prend des personnes, avec des animaux sans utiliser ce truc dans le bon sens, on intègre le chien dans le parcours de la personne et comment on considère l'animal dans sa vie ? Et en quoi c'est porteur ?* ».

Le projet implique les travailleurs sociaux et les personnes suivies : le programme mis en place comprend :

1- La volonté de la création d'un « *dog-sitting* » autogéré par les personnes suivies, encadré par des travailleurs sociaux. L'objectif : de pouvoir faire garder leur chien pour les personnes en à la rue, par d'autres personnes, et qu'il soit en sécurité pendant puis qu'elles effectuent des démarches;

2- La création d'un accès à du matériel, ex: laisses, panier, croquette, telle une banque alimentaire. Madame G. se questionne « *est-ce qu'on part sur de l'autogestion? Payant pas payant? Comment monter le projet pour que les personnes y soient réellement associées?* ».

3- Faire intervenir un éducateur canin pour les personnes passant de la rue en logement et qui par la suite, interviendra auprès des autres personnes en rue qui font la manche. En parallèle une permanence d'un vétérinaire bénévole permettra aux animaux de bénéficier de soins peu coûteux.

Ces projets marquent une prise de conscience et une volonté d'intégrer l'animal en tant que tel, dans les projets de service et institutionnels.

## 2. Un accueil pour deux

De nombreuses associations ou structures tentent de leur côté d'aménager des dispositifs ayant pour objectif l'insertion de ce public.

C'est en juillet 2010, qu'ouvrent pour la première fois les portes d'un village pour personnes sans abri et leurs chiens<sup>102</sup>. C'est un lieu géré par le bailleur ADOMA<sup>103</sup>, dont la spécificité est d'accueillir la personne avec son chien, interdit dans la plupart des structures. Dans ce village sont accueillies 25 personnes dont 5 avec leur chien. Elles sont responsabilisées en participant au paiement de leur logement à hauteur de 35 à 65 euros. Un référent canin est présent pour participer

---

<sup>102</sup> « Un accueil pour deux » de Mary Marty ASH du 3 février 2012 n° 2745

<sup>103</sup> Adoma, anciennement Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra).

à des activités avec le duo maître/chien.

L'association « *Les enfants du canal* », créée dans le cadre de l'action des Enfants de Don Quichotte sur le canal Saint Martin à Paris, au cours de l'hiver 2007, a pour objet de créer et faire fonctionner des structures passerelles pilotes pour les personnes sans abri et mal-logées afin d'accéder à un logement adapté voire autonome. Elle souhaite développer dans le cadre de son dispositif de maraudes, une action spécifique auprès des personnes vivant à la rue, propriétaires de chien(s)<sup>104</sup>. Son expertise a permis de constater que « *les personnes avec chien* » est une réalité croissante. Bien souvent, celles-ci sont dans la « *non demande* » sachant qu'elles sont exclues des structures d'accueil et d'hébergement à cause de leur chien. Dans ce contexte, l'association a eu pour motivation une approche différente de ce public en apportant une aide qui englobe la question de l'animal et de son maître pour favoriser l'émergence d'une demande de la part des maîtres. Cette démarche veut être éducative en touchant également la dimension sanitaire. L'intérêt est d'apporter des conseils, des techniques, des moyens à ces usagers pour que leur animal soit en conformité avec les différentes législations en vigueur afin de mieux vivre en harmonie avec les règles sociétales (vaccin, tatouage, stérilisation, etc. ...).

L'objectif est d'accompagner et d'aider les propriétaires de chiens à sortir de la rue, et de faire en sorte que leur animal ne soit pas un prétexte d'exclusion, et qu'il devienne un moyen de reliance avec le monde environnant. Les acteurs de l'association évoquent qu'en considérant la question de l'animal on prend en compte la partie d'humanité que l'individu lui fait porter et qui lui appartient. Les solutions proposées étant plus adaptées, elles favorisent l'amorce d'un processus d'insertion. Pour cela ils ont souhaité développer des outils au travers de moyens humains :

- Constitution d'une équipe de 2 travailleurs pairs = anciens de la rue formés à la relation d'aide à la personne et éducateurs canins. Ce binôme mobile sur tout le territoire sera rattaché à l'accueil de jour

Au travers de moyens matériels :

- Partenariat avec la fondation « *Brigitte Bardot* » pour la distribution alimentaire, l'examen sanitaire, la fourniture de l'équipement et les contacts avec des vétérinaires pour les soins.

- Partenariat avec l'Académie du chien, cabinet d'expertise et d'accompagnement de projet (formation, évaluation) autour de l'organisation de la relation homme-animal (porteurs : Nathalie Simon, vétérinaire-comportementaliste et Christophe Blanchard, sociologue et maître-chien). Et d'autres partenaires dont SPA, Ecoles vétérinaires... .

---

<sup>104</sup> <http://www.lesenfantsducanal.fr/une-action-innovante-la-maraude-cynophile/>

# PHASE DE PROBLEMATISATION

## **A. Problématique**

Avant d'évoquer la problématique, il convient de faire un rappel des principaux enseignements de cette recherche.

Grâce à mon stage de deuxième année réalisé au sein d'un Service d'Accueil et d'Orientation (SAO), j'ai pu appréhender un public marginalisé, et ainsi être confrontée à la réalité d'une vie au contact de la rue. La pluralité des rencontres faites durant ma professionnalisation, a mis en évidence une catégorie particulière de personnes: les propriétaires d'animaux à la rue. Ma question de départ est ainsi formulée:

**« En quoi ce duo homme/chien peut-il favoriser l'insertion de la personne en errance ? »**

Grâce aux lectures, j'ai pu définir le concept de l'errance telle une modalité de vie particulière, une étape éventuelle vers la « *clochardisation* ». J'ai souhaité comprendre et développer mes connaissances quant à ce public. Mes recherches théoriques et empiriques m'ont permis de pouvoir définir l'ensemble des caractéristiques de ce public pluriel et hétérogène, et plus particulièrement la raison de la nécessité d'un chien. J'ai pu appréhender la complexité de cette relation fusionnelle avec l'animal, ambivalente voire contradictoire.

Le regard sur ce public, ainsi que l'approche sociale permettant de les accompagner se sont modifiés. Le duo semble davantage accepté. J'ai pu constater également que des pratiques innovantes existent dans le domaine de l'exclusion mais elles n'ont pas encore été évaluées. De plus des obligations stipulées par le code de déontologie de l'assistant de service social établi par l'ANAS<sup>105</sup>, telles que le respect de la personne, la non discrimination quelle que soit la situation de la personne, favorise l'évolution du travail social auprès de ces jeunes.

Je me suis alors beaucoup interrogée sur l'accompagnement réalisé auprès de ce duo. Mais il me semble que les travailleurs sociaux lors de leur professionnalisation ne sont pas formés sur l'existence de ce duo et de son accompagnement. Ils peuvent néanmoins le faire sur le terrain via leurs expériences professionnelles ou des initiatives de se formations (colloques, formation, lectures, ...).

Au fil de mes investigations j'ai pu appréhender les atouts que pouvait représenter l'animal pour ce public. En effet, au quotidien celui-ci est bénéfique pour son maître tant sur le plan physique que psychologique. En parallèle Christophe Blanchard et François Chobeaux m'ont appris

---

<sup>105</sup> Association Nationale des Assistants de Service Social

que l'animal peut être un levier dans leur insertion. De là en ont découlé des questionnements quant aux apports de l'animal au quotidien, sa présence comme un outil dans l'approche, dans l'accroche et la pérennisation des rencontres. Mais ce duo dans l'accompagnement comme dans l'insertion peut constituer un frein. En effet, l'hébergement d'urgence et les CHRS bien souvent, sont limités dans le nombre d'animaux acceptés, laissant de côté une bonne partie de ce public et obligeant les travailleurs sociaux à faire des orientations par défaut. Comment lever cet obstacle ?

La problématique se posera de cette manière :

**Face à l'émergence de cette nouvelle problématique sociale qu'est la présence de chiens auprès du public en errance, comment l'assistant de service social peut-il remplir au mieux sa mission d'insertion auprès de ce binôme homme/chien ?**

## **B. Hypothèses**

Or, Patrick Declerck<sup>106</sup> met en avant l'idée d'une réinsertion illusoire pour ce public, qui relèverait d'un fantasme. Il pose alors l'hypothèse que: s'il n'y a jamais eu insertion, comment donc pourrait-il y en avoir une par la suite?

On peut objecter que la population de « *clochard* » étudiée par P. Declerck est déjà installée dans une marginalité acceptée. De plus, la présence de chiens était encore peu visible, et non considérée dans l'accompagnement effectué. Aujourd'hui les pratiques des travailleurs sociaux ainsi que les dispositifs tendent à être modifiés en incluant l'animal comme co-acteur de l'intervention. Cela n'offrirait-il pas une nouvelle chance et possibilité d'insertion pour ce public ?

Aujourd'hui il existe des réponses institutionnelles nouvelles, encore rares qui accueillent ce duo. Cela nécessite la présence d'acteurs nouveaux (éducateur canin, vétérinaire ...). L'implication des politiques sociales et l'intervention d'autres corps de métier peuvent également faire évoluer les outils de travail, tels la méthodologie d'entretien en y incluant l'animal, et donc faire évoluer les pratiques professionnelles et le cadre institutionnel.

Mais il est essentiel au préalable que les représentations ainsi que les concepts évoluent grâce à un apport de connaissance.

---

<sup>106</sup> DECLERCK Patrick . Les Naufragés : avec les clochards de Paris. Paris: Terre Humaine,Plon, 2001.458p.

De là en découlent deux hypothèses qui seront ainsi formulées :

- 1- **Si l'assistant de service social bénéficie d'une formation à la médiation animale, alors il pourra associer l'animal comme co-acteur dans l'accompagnement visant l'insertion de ce duo.**
  
- 2- **Si l'assistant de service social associe l'animal à son intervention, alors l'insertion de ce duo sera favorisée.**

Afin de valider ou d'invalider mes hypothèses, il y a la nécessité de développer une démarche d'investigation.

### **C. Démarche d'investigation**

#### **1. Echantillon**

Pour mener cette démarche d'investigation il faut sélectionner un échantillon de professionnels qui travaillent au contact de ce public. Il est alors nécessaire de repérer dans quelles structures l'assistant de service social est confronté à ce public (CHRS, PASS, services sociaux généralistes et spécialisés, SAO, accueil de jour, associations, structures de soins). Il sera pertinent que cet échantillon soit choisi sur deux territoires différents, un où des concepts innovants ont été développés et un autre muni des structures communes d'insertion, ce qui amènera à avoir une visibilité plus globale sur ce qui peut exister en termes d'accompagnement et de dispositifs. Selon la loi des grands nombres<sup>107</sup>, qui stipule que si l'on interroge un nombre minimum de personnes (à partir de 200 environ), ces personnes émettent une opinion identique à l'ensemble de la population qu'elles représentent. Alors pour vérifier les deux hypothèses, il sera nécessaire d'interroger un minimum de 200 professionnels.

---

<sup>107</sup> <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>

## 2. Outils

Dans l'objectif de vérifier la première hypothèse il sera alors nécessaire de poser une question fermée : bénéficiez-vous en tant que professionnel dans le domaine de l'exclusion, d'une formation/d'une initiation à la médiation animale (colloque, conférence, échange de pratique) ? Deux choix de réponses, oui ou non, mettront en évidence deux groupes : les professionnels formés et ceux non formés. Il sera ensuite intéressant, dans le cadre d'un entretien semi-directif de recueillir leur représentation de la présence de l'animal dans la démarche d'insertion. Une analyse de contenu de leur discours permettra de différencier les professionnels qui considèrent le chien comme un levier et un atout, de ceux qui le voient tel un frein.

L'hypothèse n°1 sera validée si le groupe considérant le chien comme un levier correspond au groupe de professionnels formés à la médiation animale.

Concernant la deuxième hypothèse, dans le but de vérifier si l'assistant de service social associe l'animal à sa pratique, une question fermée sera posée : l'animal est-il considéré dans l'accompagnement proposé par le service? Selon la réponse oui ou non, deux groupes se distingueront : ceux qui associent l'animal et ceux qui ne l'associent pas.

Pour ces deux groupes nous pourrons ensuite évaluer l'intégration de ces jeunes en errance, au regard des objets sociaux qu'ils ont pu acquérir ou récupérer après un temps donné d'accompagnement. En effet, comme nous avons pu le définir dans l'initiation à la recherche, J. Furtos traduit l'inclusion sociale par l'acquisition de ces objets sociaux qu'il définit comme des choses concrètes telles : le logement, les diplômes, un réseau social, le permis, un travail etc. . Les travailleurs sociaux interrogés estimeront la durée nécessaire à l'acquisition du premier objet social des personnes suivies.

L'hypothèse n°2 sera validée si le temps moyen indiqué par le groupe de professionnels incluant l'animal dans l'accompagnement est inférieur à celui du groupe de professionnels n'incluant pas l'animal.

## **Conclusion :**

L'errance des jeunes, dans sa dimension globale, ne se réduit pas aux seuls problèmes de chômage, de logement, elle est le symptôme d'une évolution sociale. Elle demeure un phénomène socialement complexe à appréhender. Même si le chien demeure un support moral effectif pour cette population fragilisée, il accentue en effet la stigmatisation dont ses propriétaires précaires sont déjà les victimes. Pour mieux s'intégrer, on leur demande de quitter leur chien, alors que c'est justement leur chien qui leur permet de ne pas se désintégrer. Les acteurs politiques et sociaux auraient pourtant tort de sous-estimer cette problématique.

D'un point de vue théorique, j'ai acquis un bon nombre d'informations sur les personnes, sur l'errance des jeunes, sur leur prise en charge et la place de l'animal au quotidien. Ce public a fait l'objet de nombreuses recherches, et son hétérogénéité oblige à se documenter sur de très nombreuses notions, parfois indirectement liées à l'errance : la déviance, les normes, l'exclusion, l'insertion, la désaffiliation, la disqualification sociale, la toxicomanie, l'alcoolisme, la famille, l'aide sociale à l'enfance... .

J'ai pu acquérir une méthode, notamment par le biais des entretiens semi directifs de recherche. J'ai appris à élaborer ces derniers à travers la construction d'une trame d'entretien. Ceci m'a permis d'exploiter au mieux les différentes données et en particulier la vision des personnes concernées qui me semblait primordiale. J'ai également pu approcher les interactions entre l'Homme et l'animal, puis entre le jeune errant et ses chiens.

Ce travail de recherche m'a apporté de nombreux outils pour ma vie professionnelle future. En effet, aller à la rencontre de nombreuses personnes que j'ai pu questionner m'a permis d'élargir mon regard. Cette nouvelle vision a fait évoluer mes représentations autour de l'errance et de sa prise en charge, et a fait évoluer ma perception, mes connaissances et mon envie de travailler sur les phénomènes de l'exclusion et de l'insertion. La pratique des travailleurs sociaux nécessite des questionnements, un renouvellement de la prise en charge des publics, afin d'éviter des automatismes. Néanmoins, l'intervention du professionnel s'inscrit aussi dans un cadre institutionnel répondant lui même à des exigences de politiques publiques. L'évolution du public et des problématiques sociales demandent une constante rénovation des pratiques sociales ainsi qu'une adaptation des politiques sociales. La méthodologie découverte lors de cette initiation à la recherche me semble favoriser cette actualisation des connaissances, et des pratiques, nécessaire dans l'exercice professionnel de l'assistant de service social.

# BIBLIOGRAPHIE

# Bibliographie

## Ouvrages/ Chapitres d'ouvrages consultés:

BARREL Yves. La marginalité sociale, Paris, DUF, 1982. 250p.

BARREYRE Jean-Yves, BOUQUET Brigitte. Dictionnaire critique d'action sociale. Paris : Bayard, 2006.

BAUDELAIRE Charles. Les bons chiens. Paris : 1865. 141p.

BIRRAUX Thomas. Les recours à « l'échappée belle ». In, Informations sociales. La rue. Paris, CNAF, 1997, N°60, p.61.118p.

BLANCHARD Christian. Les jeunes errants avec chiens, des routards prisonniers dans la ville. Sociétés et jeunesse en difficulté, 2009.17p.

BRESSON Maryse. Sociologie de la précarité 2<sup>ème</sup> édition. Paris: Armand Colin, 2013. 126p.

CASTEL Robert. Les métamorphoses de la question sociale. Saint-Amand: Folio essais, 2012. 813p.

CASTEL Robert. Les marginaux dans l'histoire. in L'exclusion: l'état des savoirs, La Découverte, 1996.

CHOBEAUX François. Les nomades du vide. *Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*. Paris: La découverte, 2011.143 pages.

CHOBEAUX François. L'errance active. Paris: ASH Editions, 2003.79p.

CHOBEAUX François et AUBERTIN Marie-Xavière. Jeunes en errance et addictions. CEMEA 2013.113p.

DECLERCK Patrick . Les Naufragés : avec les clochards de Paris. Paris: Terre Humaine,Plon, 2001.458p.

DE GAULEJAC Vincent et Taboada Léo. La lutte des places. Paris : Desclée de Brouwer, 1994,150p.

DELIGRAND Liliane. Le non-droit et l'errance. Paris: Syros, 1995. 145p.

FRIEDMAN, E., KATCHER, A. & LYNCH. Social interaction and blood pressure: influence of animal companion. *Nervous Mental Disease*, 1980, n°171. pp.461-485

Furtos Jean. Introduction Souffrir sans disparaître (pour définir la santé mentale au-delà de la psychiatrie), *La santé mentale en actes*. Toulouse : ERES , «Études, recherches, actions en santé mentale en Europe», 2005. 360p.

GARCIA Isabelle. L'insertion par le logement des personnes SDF. Diplôme d'Etat Assistante de service social DC2-Expertise Sociale-Mémoire, 2009.

GRANGE David. La sociologie de l'autodestruction, Addictions, auto-réclusion, errance, abandon de soi... . Paris: L'harmattan, 2010. 282p.

MAISONDIEU Jean. La fabrique des exclus. Paris : Bayard Jeunesse, 1997. 261 p.

MERCUEL Alain. Souffrance psychique des sans-abris. Odile Jacob,2012 .224p.

MOUGIN Véronique. Les SDF. Paris : Le cavalier bleu, 2005. 125p.

PAILLET Paul. L'errance au quotidien. In, Informations sociales, l'errance. Paris, CNAF, 1985, N°5, p.23. 111p

PAUGAM Serge. La disqualification Sociale. Lonrai: PUF, 2013. 256p.

PAUGAM Serge. Le salarié de la précarité. Paris : PUF, 2000. 437 p.

PIMOR Tristana. Zonards, famille de rue. France, PUF, 2014. 215p.

QUESEMAND ZUCCA Sylvie. Je vous salis ma rue. *Clinique de la désocialisation*. Paris : Stock, 2013. 186p.

SEGAUD Marion. Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer.Votten : Armand Colin, 2007. 222p.

VANNEAU Victoria.Le chien, Histoire d'un objet de compagnie. Paris : Autrement,2014. 224p.

YONNET Paul. Jeux, modes et masses. Paris, Gallimard,1985.63p.

Zygmunt Bauman. Vies perdues-La modernité et ses exclus. Paris: Payot, 2006.254p.

### **Témoignages :**

BOWEN, James. Un chat des rues nommé Bob. Traduit de l'anglais par Anath Riveline. Condé-sur-Noireau : Jean Claude Gawsewitch, 2013. 294 pages.

### **Articles de revue/revues :**

A.N.A.E. L'animal dans le soin entre théories et pratiques. N°117-volume 24-TOME II, Mai 2012. 254 pages.

BUCHÉ Renaud. La place du chien dans la société.Cynophilie Française, 2001,n°165.p.110-133

CHANTEPY Céline. Compagnons de galère : le coq d'Eddy, les chiens et les SDF in le sociographe, n°23, 2007, pp.83-27

DE LA MURE Christophe. « Un port d'attache pour les sans-abri et leur chien » in lien social, n°501, 30sept. 1999.

ROBIN Yves-Marie Un été avec les jeunes errants et leurs chiens in ouest France n°27 oct 2007

VARINI Eléonore « toucher au chien c'est toucher à l'homme » ASH Magazine n°26

VACHON Jérôme et VARINI Eléonore, « L'animal, cet infatigable travailleur social » ASH Magazine n°26

FRIEDMAN, E., KATCHER, A. & LYNCH. Social interaction and blood pressure: influence of animal companion. Nervous Mental Disease, 1980, n°171. pp.461-485

### **Textes officiels :**

LOI n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Legifrance, 31/07/199, p. 11679

### **Sites internet :**

Leprogres. SDF : ouverture d'un foyer-test à Lyon acceptant les sans abris et leurs chiens [en ligne]. Santé Vet.2011.[consulté le 09/02/2014] <http://www.santevet.com/articles/sdf-ouverture-dun-foyer-test-a-lyon-acceptant-les-sans-abris-et-leurs-chiens>

Dijon : un SDF se donne la mort [en ligne]. Bien Public Actualité. 30/08/2014. [consulté le 24/09/2014] <http://www.bienpublic.com/actualite/2014/08/30/un-sdf-se-donne-la-mort>

KANIDIKOI. Sans domicile fixe mais toujours avec mon chien[en ligne]. 22 novembre 2010. [consulté le 24/11/2013] <http://kanidikoi.com/sans-domicile-fixe-mais-toujours-avec-mon-chien/>

Rennes : Pour débarrasser la ville des marginaux, la police enlève leurs chiens [en ligne]. Le site des animaux de compagnie, 02 Juillet 2012. [consulté le 20/01/2014] <http://wamiz.com/chiens/actu/rennes-pour-debarrasser-la-ville-des-marginaux-la-police-enleve-leurs-chiens-2509.html>

INSEE. Une enquête d'exception, Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées [en ligne]. 2006. [consulté le 23/09/2014] [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es391-392a.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es391-392a.pdf)

BLANCHARD Christophe. Les jeunes errants brestois et leurs chiens : retour sur un parcours semé d'embûches[en ligne] . 09/2007. [consulté le 25/09/2014]

[http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les\\_jeunes\\_errants\\_Brestoises\\_et\\_leurs\\_chiens.\\_C.\\_Blanchard.pdf](http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestoises_et_leurs_chiens._C._Blanchard.pdf)

Christophe Blanchard, « Des routards prisonniers dans la ville », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°7 | Printemps 2009, mis en ligne le 17 septembre 2009, consulté le 10 avril 2015. URL : <http://sejed.revues.org/6292>

CEMEA. Les jeunes en errances : de quoi s'agit-il ?.[en ligne].[consulté le 04/01/2014]  
<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375>

Aux captifs la libération.Les jeunes en errances.[En ligne].[consulté le 14/01/2014]  
<http://www.captifs.fr/-Les-jeunes-en-errance-.html>

PIETTE Albert, « Entre l'homme et le chien », *Socio-anthropologie* [En ligne], 11 | 2002, mis en ligne le 15 novembre 2003, consulté le 13 mars 2015.<http://socioanthropologie.revues.org/141>

Entretien avec François Chobeaux [En ligne], [consulté le 01/04/2015]  
[http://www.agentsdentretiens.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=204:entretien-avec-francois-chobeaux-les-jeunes-en-errance&Itemid=87](http://www.agentsdentretiens.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=204:entretien-avec-francois-chobeaux-les-jeunes-en-errance&Itemid=87)

## **Documents audiovisuels:**

CHAPLIN Charli. A dog's life. USA, Chaplin Charli, 1918. DVD. 40 minutes.

FEDERATION ADDICTION. L'errance des jeunes dans les villes européennes. Paris, FEDERATION ADDICTION. DVD.

GAILLARD Florence. Les chiens du macadam. Cinergie Production, 2012. DVD vidéo. 52 minutes.

# ANNEXES

## **Annexe 1: Présentation des personnes interrogées**

- **Professionnels travaillant auprès de ce public**

Madame A. et Madame B., assistantes de service social au sein d'une permanence d'accès aux soins et à la santé :

Service Régional d'Accueil des Urgences (S.R.A.U)/PASS, et un service des urgences associé à celui de la PASS. Ce sont des cellules de prise en charge médico-sociale qui facilite l'accès aux soins des plus démunis.

Le public en errance est de moins en moins présent et quand il se présente c'est de façon ponctuelle, ce qui les pousse à se présenter sont la plupart du temps des problèmes liés à la dentition.

Madame C. conseillère en économie, sociale et familiale et Madame D. assistante de service social au sein d'une association qui œuvre auprès des personnes en rue :

Service faisant partie d'une association qui va auprès de personnes en situation d'exclusion. Elle détient plusieurs services : CHR, équipe mobile, accompagnement professionnel, centre polyvalent de santé et accueil de jour.

Mission : Intervention auprès de personnes dans la rue, squat : aller au devant pour initier un accompagnement et les amener vers des structures d'accompagnement.

Outils : chambre ALT, appartements, centres d'hébergement d'urgence. L'équipe travaille avec le SIAO<sup>1</sup>. Il participe à la veille sociale (accueil de jour, équipe mobile, halte de nuit, antenne d'accueil médical...).

Service : 1 poste et demi, intervention en journée (le Samu social exerce des maraudes la nuit) sur signalement, ou en direct, par le 115 et maraude régulière en journée sur la ville et son agglomération.

---

<sup>1</sup>Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Statut : Les travailleurs sociaux ont le statut de techniciens socio éducatif, avec la présence d'animateurs socio éducatifs.

Domaine d'intervention : accompagnement social global : évaluation, ouverture de droits, bilan de santé, projet. Il offre un « mieux être », une période de stabilité à la personne permettant une reprise de confiance en soi dans le but d'imaginer quelque chose d'autre que la rue.

Adaptation du travail avec ce public : les professionnels n'écrivent jamais au premier entretien pour faire tomber les aprioris.

Partenaires par thématique : addictologie, psychiatrie, équipe mobile de réduction des risque, CHRS, structure de soins ... .

Public : personne ayant du mal à se projeter, avec un manque de confiance, instable, réfractaire aux services sociaux. Les personnes en errance sont parfois des personnes hébergées, beaucoup sont accompagnées d'un ou plusieurs chien(s).

*Monsieur E., assistant de service social au sein d'une équipe de lien et d'interface au niveau des soins psychiques :*

L'équipe de lien et d'interface aux niveaux des soins psychiques est une équipe pluridisciplinaire qui dépend un Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) et fait le lien entre intra et extra hospitalier. Le dispositif fait partie de la veille sociale

Il emploie la méthode du « aller vers les gens en précarité », les personnes sont signalées par des professionnels du médico-sociale ou des citoyens.

Monsieur E. travaille avec un psychiatre et un médecin. Il y a un travail de partenariat avec les CHRS, l'accueil de jour.

Le service a pour missions principales : de soutenir les professionnels qui travaillent auprès du public en situation de précarité et porteur de pathologie, par le biais de les former sur la question de cette précarité et du soin psychiatrique.

Le public est pour la plupart migrant, cela représente aujourd'hui 70% de la population rencontrée.

Madame G., travailleur social au sein d'un accueil de jour : en poste depuis mai 2014, de formation éducateur spécialisé. Elle est responsable et coordinatrice de l'accueil de jour. Madame E. a effectué une formation à la médiation animale ainsi qu'à l'accompagnement de personnes propriétaires d'animaux.

L'équipe comprend 4 salarié : 1 Travailleur Social, 2 animateurs sociaux à temps plein toute l'année et des bénévoles permanents dont certains à temps plein (aide sur tous les postes), certains spécialisés/bénévoles par thématique comme un professeur de français pour l'alphabétisation. L'aide au papier, un atelier bien être avec de la sophrologie sont proposés par le service.

#### Mission première du service :

- Mise à l'abri des personnes liée à la loi de lutte contre les exclusions. Les horaires d'ouverture sont coordonnés aux horaires d'ouverture de l'hébergement d'urgence ;
- Ouvert toute la semaine, il propose des services d'accès primaire : se mettre au chaud, dans un endroit sécurisant, les faire sortir d'une dynamique de la rue. Le but est de créer un endroit sécurisant pour les personnes

#### Services de bases :

- On est un service d'accès aux services gratuit : café gratuit jusqu'à neuf heures et demi, petit déjeuner, à hauteur de deux fois par semaine pour toute personne qui se présente à l'accueil de jour, restauration le midi à moindre coût (3,15 euros) ;
- la cuisine et fait pas l'équipe et les personnes qui vont au resto pop, les réhabituer à la bonne alimentation,
- Douche et lessive à 1 euro (lessive/ sèche linge compris),
- Mise à disposition : accès à des bornes d'électricité, à internet, au fax, à la photocopieuse pour leur démarche.

Accompagnement : le travailleur social fait toujours un premier entretien, pour faire un premier diagnostic, il n'est jamais référent et n'ouvre aucun droit. Le service est à l'amont de l'accompagnement, il a un rôle d'accroche et œuvre pour l'acceptation d'un suivi, la création

de lien à long terme et pour réorienter vers les structures adaptées. L'orientation et la mise en lien, font partie de ses missions, il fait parti de la veille sociale.

- **Experts**

*François Chobeaux* : responsable national des secteurs social et jeunesse des Centre d'entraînement aux méthodes actives (CEMEA). Il est animateur du réseau professionnel national "jeunes en errance » et rédacteur en chef de la revue *VST*<sup>2</sup>.

François Chobeaux est l'auteur des œuvres « Les nomades du vide » et « L'errance active ».

*Madame F.* experte dans le domaine de la zoothérapie au sein d'une association. Psychomotricienne de profession.

- **Public**

➤ *Philippe* 25 ans et son chien « ROXY » de 4 ans. Il s'est retrouvé à la rue suite à une rupture familiale. Il a habité chez ses parents jusqu'à l'âge de 18 ans, mais suite à sa consommation de produits et à des actes de délinquance, il se retrouve en rupture d'hébergement.

Philippe décrit son parcours de façon linéaire, en évoquant 6 ans de rue alternant rue, squat et hébergement d'urgence, ne percevant aucune ressource il s'adonnait à la pratique de la manche avec son compagnon de vie. « ROXY » n'est pas son premier chien, en effet dès son entrée en rue, il a pris un premier animal qui est décédé.

Philippe a arrêté la consommation de toxiques il est actuellement stabilisé. Il exprime clairement l'importance de « ROXY » dans sa réinsertion.

Actuellement Philippe bénéficie d'un logement transitoire avec son chien, il a des projets professionnels mais a bien conscience qu'il doit commencer par sa santé.

---

<sup>2</sup> Vie Sociale et Traitements

➤ *Sandrine 22 ans et son chien « MOUSTIQUE » de 2 ans, hébergé en logement conventionné ALT<sup>3</sup> (Aide Logement Temporaire) mis à disposition par une association en attendant une autre solution d'hébergement. Elle est en attente d'une place au sein d'un CHRS avec son chien pour jeunes en difficulté.*

Sandrine n'a jamais été en rupture d'hébergement, mais est en errance la journée et côtoie au quotidien le public de la rue et leur chien. Elle me raconte son quotidien avec son chien, notamment ce que lui apporte le fait d'être propriétaire d'un chien.

Sandrine a toujours voulu un chien, la mort de son père a été l'élément déclencheur qui l'a décidé de prendre « Moustique » pour avoir quelqu'un sur qui compter et dont s'occuper. A l'époque elle vivait chez son grand-père qui a du être placé en établissement. Suite cet événement, elle a pris contact avec l'association dans laquelle travaille Madame C. et Madame D. pour ne pas faire vivre la rue à « Moustique ».

Sandrine a un parcours de toxicomanie et a à plusieurs reprises connu des périodes de dépressions nécessitant des hospitalisations.

Aujourd'hui stabilisée, elle a un projet d'achat de camion pour être libre d'aller où elle le souhaite sans être obligée de se séparer de son chien.

---

<sup>3</sup>Permet l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement et qui ne peuvent pas être hébergées en CHRS.

## **Annexe 2 : Trame d'entretiens exploratoires pour les professionnels**

### **Question de départ : « En quoi ce duo homme/chien peut-il favoriser l'insertion de la personne errante ? »**

L'accompagnement social des jeunes en errance demande t-il une adaptation particulière de la part du travailleur social lorsque ces jeunes sont propriétaires d'animaux ? Comment les travailleurs sociaux s'adaptent-ils à la présence de l'animal lors de l'accompagnement social des jeunes en errance ? (quelles stratégies mises en place ? Quelle utilisation du chien ?)

- Présentation de l'institution, des missions
- Pouvez-vous me décrire le public que vous accompagnez ?
- Comment accompagnez-vous ce public ?

Quels sont les objectifs visés de l'accompagnement ? Quelles modalités présente ce type d'accompagnement ? Vision plutôt positive ou négative ? (ex : notion de temps, adhésion, respect du choix du mode de vie, prise en compte globale, histoire de vie, santé...)

- Comment décririez-vous la présence de l'animal auprès de ce public ?

Rôle et place ? Intérêts et freins ? Vision plutôt positive ou négative ? Si il y a nécessité d'une adaptation particulière par rapport aux jeunes sans chien ? Si oui, pourquoi ?

## **Annexe 3 : Trame d'entretiens exploratoires pour le public**

**Question de départ : « En quoi ce duo homme/chien peut-il favoriser l'insertion de la personne errante ? »**

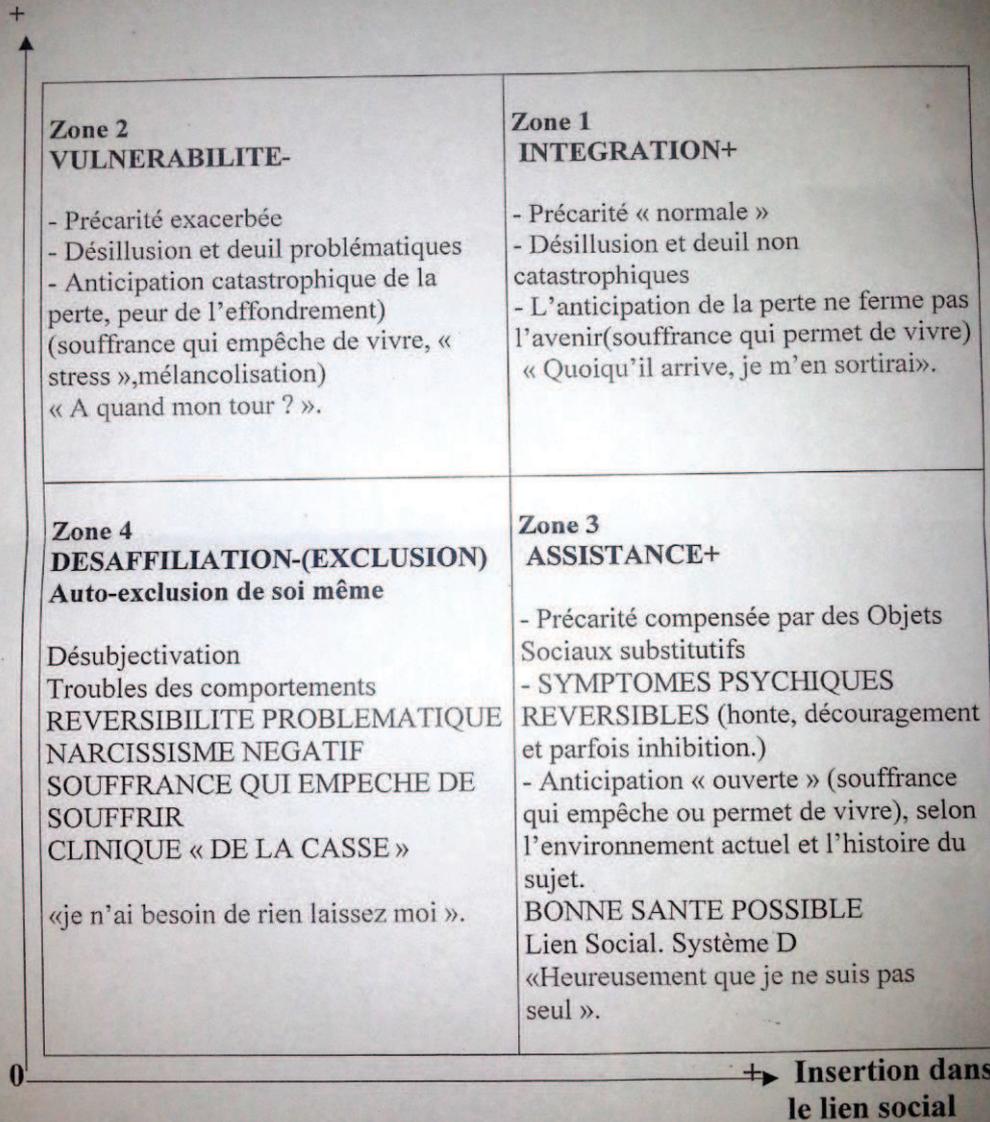
Qui sont ces jeunes en errance ? Quel est leur parcours de vie ? Quel avenir pour eux après cette errance ?

- Présentation de la personne et de son chien  
Parcours de vie, niveau scolaire, famille...
- Comment est-il devenu propriétaire de son chien ?
- Quel est son quotidien dans la rue ? Dans l'hébergement avec l'animal ?
- Au quotidien, que lui apporte t-il ? Que représente t-il ?
- Comment se décrirait-il lui et son/ses chien(s) ?
- Le thème de la séparation : et si, on lui pour on lui demandait de se séparer de son chien ?

## Annexe 4: Schéma sociologique de Robert Castel est précisé par Jean Furtos

Ce schéma sociologique de Robert CASTEL est précisé par Jean FURTOS en terme de processus psychique : de désillusion, de deuil, d'anticipation de l'avenir.

Intégration par le travail



Par définition, nous dirons que le champ des signes de la souffrance psychosociale se manifeste dans les deux zones de perte objective des objets sociaux, Zone 3 et 4.



NOM : TISSERON

PRENOM : ELODIE

Session juin 2015

FORMATION :

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

TITRE DU MEMOIRE : « **Moi, mon chien : un quotidien à deux dans la rue comme dans l'accompagnement** »

MOTS CLES : Précarité, Errance, Exclusion/Insertion, Animal/Chien, Accompagnement, Médiation Animale

RESUME :

L'errance est un phénomène récent que l'on peut percevoir dans nos villes. En effet, la présence de ces jeunes que l'on appelle « zonards » ou encore « punks à chiens » sur l'asphalte, la mendicité avec leur(s) chien(s) posent question et interpellent. C'est un public rempli de paradoxes, de contradictions. Ils peuvent faire peur et susciter l'interrogation, que ce soit chez les passants ou encore au niveau des politiciens. Le nombre de ces jeunes en errance ne cesse de croître, demandant une adaptation des travailleurs sociaux intervenant auprès d'eux. La présence de chiens à leurs côtés a une signification importante tant sur le plan affectif, psychologique que physique, la séparation d'avec leur compagnon de vie n'étant pas envisageable pour eux. Alors se pose la question d'un accompagnement social qui prenne en compte ce duo homme/chien, où l'animal devient un outil incontournable dans la prise en charge de ce public. La présence de l'animal malgré les atouts qu'il représente dans la réinsertion des jeunes en errance, suscite une remise en question au sein des pratiques professionnelles et institutionnelles.

Centre de Formation : IRTESS, 2 rue du Professeur Marion 21000 DIJON